



**DOSSIER TECHNIQUE ET FINANCIER  
ADDITIONNEL**

PROGRAMME D'APPUI À L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE  
ET À LA FORMATION PROFESSIONNELLE DANS LA  
PROVINCE DE LA TSHOPO

**PROGRAMME EDUT**

**RDC 12 179 11**

## Table des matières

Table des matières .....	2
Acronymes .....	3
Fiche d'intervention .....	5
<b>1 Résumé Exécutif .....</b>	<b>7</b>
<b>2 Analyse de la situation .....</b>	<b>8</b>
2.1 Contexte projet .....	8
2.2 Contexte Provincial .....	8
2.3 Contexte national – cadre politique et stratégique du secteur EFE .....	9
2.4 Etat d'avancement / bilan .....	11
<b>3 Orientations stratégiques .....</b>	<b>13</b>
3.1 Axes stratégiques .....	13
3.2 Principes d'action .....	18
3.3 Critères de sélection .....	19
<b>4 Planification Opérationnelle .....</b>	<b>19</b>
4.1 Objectifs et résultats attendus .....	19
4.2 Activités .....	19
4.3 Synergies / complémentarités .....	33
4.4 Cadre logique, indicateurs et sources de vérification .....	33
4.5 Localisation .....	34
4.6 Bénéficiaires .....	34
4.7 Durée .....	34
<b>5 Ressources .....</b>	<b>35</b>
5.1 Ressources humaines .....	35
5.2 Ressources financières .....	36
<b>6 Modalités de mise en œuvre .....</b>	<b>36</b>
6.1 Gouvernance .....	36
6.2 Subsidés et partenariats .....	36
6.3 Suivi des résultats et rapport .....	37
6.4 Communication pour le Développement (C4D) .....	37
6.5 Communication institutionnelle .....	38
6.6 Evaluation, Capitalisation et Audit .....	38
<b>7 Analyse des risques .....</b>	<b>39</b>
<b>8 Annexes .....</b>	<b>40</b>

8.1	Budget total adapté .....	40
8.2	Budget additionnel détaillé .....	43
8.3	Cadre logique et indicateurs .....	46

## Acronymes

AFD	Agence Française de Développement
AGR	Activité Génératrice de Revenus
APC	Approche Par Compétences
ASBL	Association à But Non Lucratif
ATI	Assistant Technique International,
ATN	Assistant Technique National
BSF	Bibliothèques Sans Frontières
BT	Basse tension (0,4 kV)
CdR	Centre de Ressource
CdS	Convention de Subsidés
C4D	<i>Communication for Development</i>
CIFOR	Center for International Forestry Research
COGES	Comité de Gestion des Etablissements
COPA	Comité des Parents d'élèves
COMPAR	Comité des Partenaires
COPEMECO	Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Congo
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Complexe Scolaire
DAO	Dossier d'appel d'offres
D4D	<i>Digital for Development</i>
DPO	Délégué à Pied d'Œuvre ou personnel mis à disposition par le partenaire
EDUKAT	Projet d'appui à l'ETFP dans la Province du Katanga
EDUKOR	Projet d'appui à l'ETFP dans la Province du Kasai Oriental
EDUSUB	Projet d'appui à l'ETFP dans la Province du Sud-Ubangi
EFE	Education Formation Emploi
EPST	Enseignement Primaire, Secondaire et Technique
ETFP	Enseignement Technique et Formation Professionnelle
FAIF	Fond d'Appui aux Initiatives Féminines
FEC	Fédération des Entreprises du Congo
HPP Congo	Humana People to People Congo
HT	Haute tension
INPP	Institut National de Préparation Professionnelle
ITA	Institut Technique Agricole
ITI	Institut Technique Industrielle
kV	Kilo-Volt
MT	Moyenne Tension (15 kV/ 6,6 kV)
MTR	Middle Term Review
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
ONEM	Office National de l'Emploi

PEQPESU	Projet d'Education pour la Qualité et la Pertinence des enseignements aux niveaux secondaire et universitaire
PIDR	Programme Intégré de Développement Rural
PLVS	Projet de Lutte contre les Violences Sexuelles
PRODAT	Projet de développement agricole dans la Tshopo
PRODET	Projet de désenclavement dans la Tshopo
PGS	Progiciel de Gestion Scolaire
PROVED	Provinces Educationnelles
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SSEF	Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation
SECOPE(P)	Service de Contrôle et de la Paie des Enseignants (provincial)
SMCL	Structure mixte de concertation locale, le comité de pilotage d'un projet
SMF	Salon des Métiers et de la Formation
TDR	Termes de Référence
TOC	Théorie du changement
UFE	Unité Formation - Emploi
UE	Union Européenne

## Fiche d'intervention

<b>Intitulé</b>	Programme d'appui à l'enseignement technique et à la formation professionnelle dans la province de la Tshopo (EDUT)
<b>Code intervention</b>	RDC 12 179 11
<b>Zone d'intervention</b>	Province de la Tshopo
<b>Budget</b>	Contribution belge : Selon le DTF original : 10.000.000 EUR Selon l'Echange de lettre (10/2019) : 9.000.000 EUR Suite à la décision des COMPAR (11/2019 et 03/2020) : +7.000.000 <b>soit 16.000.000 EUR</b>
<b>Institution partenaire</b>	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire & Professionnel (EPSP)
<b>Date de début de la Convention Spécif.</b>	04 Avril 2014
<b>Date de démarrage de l'intervention</b>	1 <sup>er</sup> Décembre 2014
<b>Date prévue de fin d'exécution</b>	31 décembre 2022
<b>Date de fin de la Convention Spécif.</b>	03 juin 2023
<b>Durée</b>	De la mise en œuvre de l'intervention : •Selon la CS initiale : 54 mois, jusqu'à 31/05/2019 •Selon l'Echange de lettre (10/2019) : : jusqu'à 31/12/2020 • <b>Selon la période de transition : 97 mois, jusqu'à 31/12/2022</b> De la convention spécifique •Selon la CS initiale : 72 mois, jusqu'à 03/04/2020 •Selon l'Echange de lettre (10/2019) : : 87 mois, jusqu'à 03/07/2021 • <b>Selon la période de transition : 110 mois, jusqu'à 03/06/2023</b>
<b>Groupes cibles</b>	Les apprenants, les lauréats, les jeunes et les femmes issus de l'environnement socioéconomique de la Province Tshopo Les porteurs de projets en zone urbaine et en zone rurale La Fédération des Entreprises du Congo (Direction Provinciale) Les employeurs formels et informels Les 10 établissements soutenus Le Ministère EPSP de référence et la PROVED Le Ministère Provincial de l'Energie ayant la tutelle sur le secteur de l'Energie Electrique La Société Nationale d'Electricité SA (SNEL SA)
<b>Objectif Global (Impact)</b>	À Kisangani et dans la Province de la Tshopo, une offre de formation technique et professionnelle, tant formelle que non-formelle, répondant aux perspectives d'emploi et d'auto emploi, permet à un nombre croissant de jeunes gens et jeunes filles de trouver ou créer un emploi durable.

<b>Objectifs Spécifiques (Outcome)</b>	Dans un cadre institutionnel (provincial) et organisationnel (établissements) amélioré, les apprenants des filières appuyées sur l'axe Kisangani - Yangambi - Isangi, dont une plus grande proportion de filles, réussissent une formation technique de qualité pertinente, incluant les cours pratiques, stages et l'accompagnement à l'insertion professionnelle.	
<b>Résultats</b>	<b>Anciens résultats</b>  <b>R1</b> : <i>Le pilotage, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP au niveau macro (politique provinciale), méso (administration) et micro (établissements) sont améliorés, basés sur un système de suivi et d'évaluation performant.</i>  <b>R2</b> : <i>Les apprenants sont formés et les sortants sont accompagnés (avec l'appui du secteur socioéconomique) pour leur Insertion professionnelle à travers les Centres d'application et les établissements ETP affiliés.</i>	<b>Nouveaux résultats</b>  <b>R1</b> : Le pilotage, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP sont améliorés grâce à l'introduction d'une gestion digitalisée intégrée des établissements.  <b>R2</b> : Les établissements soutenus proposent une offre de formation pertinente et de qualité en faveur des jeunes apprenants.  <b>R3</b> : Le dispositif d'incubation urbain multifonctionnel permet à un nombre accru de jeunes d'accéder à un emploi décent.  <b>R4</b> : Les conditions d'un développement local autour de l'enjeu commun agriculture/ mobilité sont réunies dans la zone rurale/ urbaine d'Isangi en vue d'une réduction des inégalités sociales et économiques.  <b>R5</b> : La production, la distribution et la gestion durable de l'électricité contribuent à l'économie de la ville de Kisangani

## 1 Résumé Exécutif

Le présent DTF additionnel (version 2) du projet EDUT est élaboré, en vue d'une prolongation du projet et d'une majoration de **l'enveloppe budgétaire à 7 M d'euros**. Ce budget additionnel permettra d'une part, de prolonger le programme jusqu'à la fin de l'exercice 2022, et d'autre part, d'amplifier les stratégies d'**insertion professionnelle** et de **développement local**, tout en favorisant la **relance économique** grâce à la relance de la **production électrique** dans la ville de Kisangani. La fin de l'exécution initialement fixée au **31/12/2020** fera l'objet d'une extension jusqu'au **31/12/2022**.

Le budget additionnel devra se matérialiser par un échange de lettres entre partenaires bilatéraux.

Le DTF additionnel précise les réorientations stratégiques, les ajustements opérationnels et les adaptations/modifications budgétaires qui seront apportés au projet EDUT.

En outre, l'opportunité d'une meilleure synergie et intégration entre les programmes éducation agriculture, désenclavement et santé se matérialise par la formulation d'un résultat commun (Résultat 4) dédié au développement local intégré du **territoire de Isangi**. L'ambition du programme va dans le sens d'un **renforcement** de l'exécution des activités vers des acteurs clés **en milieu urbain et rural**. En outre, priorité sera consacrée à la **systématisation du dispositif d'incubation multifonctionnel** : développement d'incubateurs, chantiers-école, formations en alternance, stages, emplois-salariés, auto-emplois, leasing, concours des métiers, etc. Les recommandations du Siège, de l'Audit *Value for Money* réalisé pour EDUKAT, de la Représentation et les ECT en particulier, **convergent vers la pertinence de cette stratégie**.

Au regard du contexte économique et social relativement peu favorable, l'approche proposée consistera à concentrer les efforts sur **des formations courtes** favorisant l'accès à **l'emploi-salarié** en milieu urbain **et l'auto-emploi** en zone rurale pour un public élargi de **jeunes femmes et hommes** (au-delà des Etablissements Techniques et de Formation Professionnelle).

**Isangi** constituera le territoire d'expérimentation d'une approche de développement local, en **synergie approfondie** avec les programmes PRODAT-PRODET et Santé. Cette option renforcera le dispositif d'accompagnement au développement des **champs d'application** dans écoles agricoles, à l'**entrepreneuriat local** et le développement des **chaînes de valeur** afin de démultiplier le nombre de bénéficiaires et contribuer à l'expérimentation d'un plan de développement territorial centré sur l'**entrepreneuriat agricole et de transformation**. Le partenariat avec des ONGs locales sera privilégié pour assurer la **durabilité** du dispositif au-delà du programme.

En milieu urbain, un partenariat approfondi pour l'**insertion** sera déployé dans un premier temps avec la **FEC Provinciale**, qui jouera un rôle crucial d'ensemblier pour l'atteinte de cet objectif. Ensuite, sur la base de modèles économiques bien adaptés, le programme soutiendra l'opérationnalisation de différents types de **structures d'accompagnement** ou d'**incubateurs** pour promouvoir les **métiers porteurs** et optimiser les **opportunités d'entrepreneuriat** de **production** et de **services à haute valeur ajoutées**.

## 2 Analyse de la situation

### 2.1 Contexte projet

Le Projet EDUT d'appui à l'enseignement technique et à la formation professionnelle dans la province de la Tshopo est financé depuis 2014 par une convention spécifique visant globalement à améliorer la qualité de la formation professionnelle et technique en vue d'une meilleure adéquation formation emploi en faveur des apprenants du territoire ciblé et des entreprises formelles et informelles demandeuses d'un capital humain de qualité. Une réduction du financement de 1.000.000 € a été actée via un échange de lettres en mai 2019 alors que le COMPAR qui s'est tenu en mars 2020, acte une intervention EDUT prolongée jusqu'en **décembre 2022** et une nouvelle dotation de **7 Millions d'Euros**.

L'intervention a expérimenté avec succès un meilleur **accès à la formation pour les jeunes filles** et la modalité **chantiers-école**. Mais les conditions de l'amélioration de l'écosystème en faveur d'une meilleure adéquation formation emploi ne sont pas encore réunies. Leur réunion justifie pleinement la nécessaire consolidation des résultats déjà engrangés mais aussi une réinflexion significative de la stratégie de mise en œuvre des résultats. Cette ambition sera rendue possible en se focalisant sur des activités permettant une **insertion professionnelle optimisée**, en soutenant des processus intégrés et appropriés par les partenaires clés publics ou privés d'articulations renforcées au niveau intersectoriel en vue d'un développement territorial appréhendé de façon systémique et inclusif.

### 2.2 Contexte Provincial

La situation économique de la province de la Tshopo demeure toujours morose. La dégradation rapide et saisonnière des infrastructures routières se poursuit, malgré un appui considérable du projet de désenclavement du PRODET. Certaines missions de terrain EDUT sont reportées en raison d'inondations sur certaines routes ou de l'état alarmant de certains ponts.

La majeure partie de la ville de Kisangani connaît des coupures et délestages prolongés de la fourniture en électricité. Cette situation a un impact négatif sur l'activité économique en général, et sur la pratique professionnelle dans les écoles appuyées, les stages en entreprise ou chez les artisans, le fonctionnement de certaines unités de production et le travail des apprenants insérés professionnellement en particulier.

La juxtaposition de différentes formes institutionnelles et organisationnelles au niveau du ministère provincial, génère des conflits de compétences et une certaine confusion quant à l'identité des partenaires institutionnels adossés au programme EDUT. Néanmoins, une approche legaliste a été privilégiée au niveau du portefeuille EFE dans sa globalité. Il a donc été décidé de se conformer à l'esprit de la lettre de la Convention spécifique initiale et de demeurer adossés aux signataires de celle-ci, à savoir l'EPST.

L'ancrage institutionnel du programme EDUT au niveau provincial, est demeuré identique depuis le début de la période d'exécution du programme. Bien que le projet soit géré en régie, il veille à associer les différents partenaires institutionnels (Ministère provincial de l'EPSP et ses services techniques déconcentrés) et les autres ministères dotés de compétences dans le domaine de l'ETFP (Affaires sociales, Genre, Plan, etc.), à la prise de décision et à la mise en œuvre des activités. Le Co-responsable national a continué à jouer son rôle de relais entre le programme et les autorités provinciales. Mais son contrat avec le projet a été suspendu fin mars 2020, ce qui ne devrait pas l'empêcher de jouer son rôle d'interface, toujours pertinent au niveau de la PROVED.

## **2.3 Contexte national – cadre politique et stratégique du secteur EFE**

### **2.3.1 Evolution du contexte pays, normalisation progressive des relations bilatérales**

Depuis la mobilisation populaire de janvier 2015, relative à l'organisation de l'élection présidentielle, avec la crainte d'un 3ème mandat pour le Président Joseph Kabila, et jusqu'à l'annonce d'un nouveau gouvernement à la mi 2019, le processus électoral et post-électoral a eu une grande influence sur la coopération belgo-congolaise.

Le point d'orgue de ces difficultés bilatérales s'est traduit par la non reconnaissance d'Enabel, en même temps que la fermeture de la maison Schengen, du consulat de Lubumbashi et de la diminution du rythme des rotations des vols Brussels Airlines en 2018.

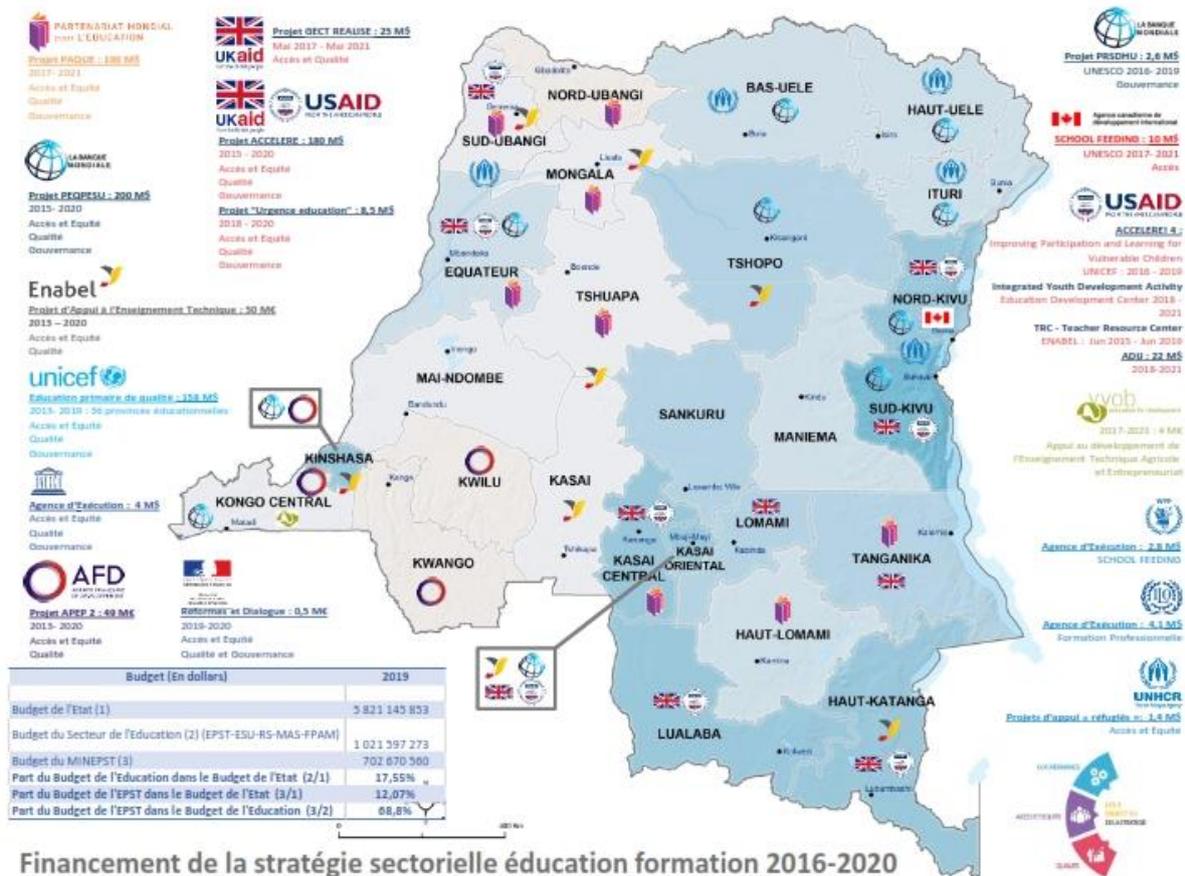
Ce contexte politique de refroidissement des relations entre les 2 gouvernements a engendré l'arrêt de l'appui au niveau central ce qui a eu un impact sur les relations d'Enabel avec les ministères sectoriels de l'Education. Par conséquent, l'influence d'Enabel sur les politiques menées a diminué. Les tables Rondes des PTF se sont maintenues sous le lead de l'UNESCO puis de la France. Un sous-groupe thématique dédié à l'ETFP et à l'éducation non formelle a été initié sous le lead d'Ambabel/Enabel.

En revanche, les relations n'ont pas cessé au niveau des institutions provinciales déconcentrées même si elles se sont réduites à une portion congrue, à l'exception notable du programme EDUKAT qui est demeuré adossé physiquement et stratégiquement au Ministère Provincial. Dans la Tshopo, les activités d'appui institutionnel au PROVED se sont progressivement réduites, priorité ayant été donnée au soutien direct des bénéficiaires. La redynamisation du projet, notamment dans l'amélioration de la gouvernance grâce à la digitalisation (Progiciel de Gestion Scolaire) permettra de restructurer et soutenir l'implication du partenaire dans ce processus de changement.

La visite de S.E. Le Président de la République de RDC en Belgique, a constitué le point de départ d'une restauration progressive des relations bilatérales. Amélioration significative qui s'est traduite par un COMPAR qui a validé les principales options d'un programme de transition visant à assurer la consolidation des résultats des interventions Education Formation Emploi en cours d'exécution.

La mission de la délégation belge en RDC de février 2020, composée de la Première Ministre Sophie Wilmès, du Vice-premier Ministre, Ministre des Finances et de la Coopération au Développement Alexander De Croo et du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et du Commerce Extérieur, Pieter De Crem, en présence du Directeur Enabel, a insisté sur le recours à la digitalisation pour améliorer les apprentissages et la gouvernance, l'assurance-qualité dans les infrastructures et le passage à l'échelle de l'insertion des jeunes, durant cette phase de transition avec un budget revu à la hausse de 7 millions pour le programme EDUT.

## 2.3.2 Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation – Niveau National



Une première Revue conjointe de la Stratégie Sectorielle de l'Education et de la Formation s'est déroulée du lundi 25 au vendredi 29 novembre 2019. Elle a réuni les acteurs-clés du secteur éducatif en RD Congo avec pour objectif principal d'évaluer les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la **Stratégie sectorielle de l'Education et de la Formation 2016-2020**.

Cette revue visait à mesurer l'écart avec les objectifs visés, les résultats attendus, les activités identifiées ainsi que les forces et faiblesses enregistrées des options prises et des réformes retenues pour le développement du secteur de l'éducation en RDC. Quant aux Partenaires Techniques et Financiers, ils s'étaient engagés à travailler constamment avec les autorités du secteur de l'éducation et de la formation, dans un dialogue structuré et constructif, sur les avancées enregistrées et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de la SSEF. Ils s'étaient également engagés à accompagner le Gouvernement dans la mobilisation de ressources conséquentes pour le secteur et à veiller au respect des engagements mutuels, notamment la réalisation de la gratuité de l'enseignement primaire et la transparence dans la gestion des ressources, y compris celles générées par les frais payés par les parents. A l'heure d'écrire ces lignes, les rapports n'ont pas encore été diffusés, mais les grandes lignes de force des conclusions relatives à l'Enseignement Technique et à la Formation Professionnelle vont dans le sens de la :

- Rationalisation des établissements d'enseignement technique et professionnel ;
- Priorisation de l'activation des partenariats public-privé ;
- Mise en phase de tout le secteur avec les besoins en capital humain de qualité exigés par le développement économique en devenir de la RDC ;
- Mise en œuvre de la gratuité dans l'enseignement fondamental.

Un Forum de la Formation Professionnelle s’est tenu dans la foulée à Kinshasa début décembre 2019 et a réuni l’ensemble des acteurs du secteur. Cet évènement unique a débouché sur la signature d’un pacte interministériel pour la formation professionnelle. Il n’est pas certain que cet accord mette un point final au conflit de compétences qui subsiste entre l’EPST et le MFPA depuis plusieurs années.

## 2.4 Etat d’avancement / bilan

### 2.4.1 Analyse SWOT

Forces	Faiblesses
<p>EDUT= seul acteur positionné sur ce territoire depuis 2014, avec résultats probants au niveau infrastructures et équipements (livraison de beaucoup d’équipements à l’ITI CHOLOLO par le projet PEQPSU de la Banque Mondiale sans formation).</p> <p>La présence, la qualité de la mise en œuvre et des réalisations sont reconnues par les bénéficiaires.</p> <p>Accent sur la formation et l’insertion des jeunes filles, la pratique professionnelle et la mise en situation de travail (chantier-école et champs d’application).</p> <p>Adaptation au contexte difficile et agilité des équipes</p> <p>Pertinence de l’approche provinciale avec les autres interventions Enabel.</p>	<p>Appropriation faible par les partenaires en particuliers les établissements ciblés à travers leur gouvernance.</p> <p>Propension à la substitution plutôt qu’à l’accompagnement des partenaires et acteurs clés.</p> <p>Instabilité du personnel international liée au contexte et aux conflits de leadership</p> <p>Processus d’insertion professionnelle pas mis à l’échelle ni approprié par les partenaires.</p> <p>Faible offre en énergétique électrique due à la vétusté des équipements.</p>
Opportunités	Menaces
<p>Pertinence du programme confirmée en raison du contexte de crise socio-économique et des opportunités d’emploi et d’auto-emploi dans les métiers agricoles et du bois– Synergie avec le projet FORETS – mise en œuvre par CIFOR/UE.</p> <p>Potentiel de certains acteurs clés du territoire qui peut être mobilisé pour une meilleure atteinte des résultats.</p> <p>Articulations décidées avec les programmes PRODAT-PRODET pour la priorisation des chantiers-écoles et de commandes auprès des écoles. Des synergies avec le programme santé Tshopo seront aussi accentués.</p>	<p>EDUT et Programme Provincial en général peu articulés avec le Gouvernorat et les entités déconcentrées.</p> <p>Implication et pérennisation des actions souvent insuffisantes par les autorités administratives.</p> <p>Période de prolongation peu en phase avec les ambitions et les financements libérés à ce stade.</p> <p>Absence de budget de fonctionnement venant de l’Etat.</p>

### 2.4.2 Les réalisations : bref aperçu

Les principaux résultats obtenus jusqu’à présent :

- De l’avis de tous les partenaires et de parties prenantes interrogées, la valeur et l’utilité de l’intervention EDUT sont incontestables aux yeux des parents et de leurs enfants en général, et plus particulièrement à ceux des jeunes filles qui ont eu accès à la formation grâce à l’octroi de bourses d’études. Tous les répondants sont unanimes à reconnaître que cette intervention répond bien aux besoins de très nombreux jeunes en améliorant leurs perspectives d’emploi et d’auto-emploi. EDUT permet également aux entreprises

locales, d'accéder à une main-d'œuvre qualifiée, bon marché et leur permettant d'assurer.

### **R1 : Le pilotage et la gestion des établissements ciblés sont améliorés et permettent de dispenser une formation de qualité**

- Les **10 établissements soutenus** ont amélioré leur gouvernance, à travers une planification régulière de leurs activités, une gestion administrative partiellement conforme aux recommandations, une gestion pédagogique améliorée et une transparence accrue de la gestion financière. La systématisation du modèle et l'accentuation de l'accompagnement demeurent nécessaires pour consolider les résultats.
- **Taux de rétention de 156 % des jeunes filles** entre leur inscription et la fin de l'année scolaire ;
- **Taux de réussite** des apprenants en fin de formation (Jury pratique) dans les 10 établissements appuyés est **de 94 % en 2019** ;
- Le nombre d'**apprenants finalistes a fortement augmenté** grâce à la **capacité d'accueil** (infra et équipements) renforcée par le projet. **2855 apprenants** ont finalisé le cursus scolaire **en 2019** contre **1691** en 2018 et **668** en 2014.

### **R2 : Les jeunes apprenants ont accès à une formation pertinente adaptée aux besoins de l'environnement socio-économique grâce une capacité d'accueil des établissements renforcée**

Les apprenants ont acquis de meilleures compétences professionnelles que par le passé, du fait de l'augmentation du **temps consacré à la pratique (75%)**. En effet, plusieurs opportunités ont été offertes par EDUT pour améliorer la pratique par les apprenants des centres appuyés (**AGR, JPO, stages, concours des métiers**, champs d'application, formations pratiques des formateurs, etc.), à tel point que la Tshopo a remporté **4 médailles** (Maçon, Tourneur, Mécanicien moto et Soudeur) sur les 7 métiers en compétition auxquels la province a participé, lors du **Concours des métiers 2019** à Lubumbashi<sup>1</sup>.

D'autres réalisations impliquant les formateurs, apprenants et lauréats peuvent être capitalisées, il s'agit de :

- **42 projets d'auto-emplois et d'entrepreneuriat féminin** ont été mis en œuvre pour des métiers variés tant en agriculture qu'en transformation ou encore artisanat. Leur durabilité n'est pas garantie pour une partie d'entre eux. Le processus d'accompagnement vers et dans l'emploi durable et de qualité doit être endossé par un partenaire local qui assurera la pérennité du dispositif d'insertion professionnelle ;
- Différents **ateliers de Coupe-couture (3)** de l'Institut Nazareth (à Yanonge), du Complexe scolaire La Sagesse (à Isangi) et du LT Mapendano (à Kisangani) ainsi que les **ateliers de menuiserie (2)** du Centre Saint-Laurent et de l'ITI Chololo ont été aménagés et bien équipés. Ces ateliers contribuent à la fois à l'autofinancement des établissements (AGR) et au renforcement des cours pratiques (**appui pédagogique**) des apprenants.
- **Synergies et complémentarités** avec les autres interventions Enabel :
  - PRODET (suivi des chantiers EDUT par ses Ingénieurs, formation des (8) **formateurs** en topographie et utilisation de GPS), PRODAT (**gestion des AGR agricoles et champs d'application**),
  - PLVS (formation des formateurs des 10 établissements appuyés aux techniques de préventions/lutte contre les violences basées sur le genre et ;

---

<sup>1</sup> Rapport des résultats EDUT 2019, p.9

- **Interventions EFE** des autres provinces (CdS commune avec BSF et Concours des métiers, mutualisation de l'**ATI Infrastructures** avec EDUMOSU pour le suivi des chantiers). Celles-ci ont permis de faire des économies (temps et argent) tout en améliorant la qualité des services rendus ;
- Participation des **10 apprenants** à la vulgarisation des **techniques de recyclage des déchets** organiques par la fabrication des briquettes de combustion écologique coorganisé par PRODET et PRODAT ;
- Organisation conjointe avec l'**Alliance Française** de la « **Kisangani Fashion Week** ». Le projet EDUT a soutenu la participation, la promotion et la valorisation des produits innovants des **jeunes stylistes** (LT Mapendano, lauréates insérées en couture, association ALCM).

## 3 Orientations stratégiques

### 3.1 Axes stratégiques

La phase d'extension tiendra compte des leçons apprises et des résultats mentionnés ci-dessus. Ceux-ci nous invitent à revisiter les axes stratégiques actuels d'EDUT, non pas en les modifiant de fond en comble mais en les adaptant plus spécifiquement à la phase d'extension. Cette phase sera caractérisée par une double démarche, de continuité et d'ouverture et un objectif, qui est celui d'asseoir le plus durablement possible, des processus de changements dans les pratiques et les logiques d'acteurs.

#### Résultats clarifiés/reformulés :

**R1** : Le pilotage, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP sont améliorés grâce à l'introduction d'une gestion digitalisée intégrée des établissements.

**R2** : Les établissements soutenus proposent une offre de formation pertinente et de qualité en faveur des jeunes apprenants.

**R3** : Le dispositif d'incubation urbain multifonctionnel permet à un nombre accru de jeunes d'accéder à un emploi décent.

**R4** : Les conditions d'un développement local autour de l'enjeu commun agriculture/mobilité sont réunies dans la zone rurale/ urbaine d'Isangi en vue d'une réduction des inégalités sociales et économiques.

**R5** : La production, la distribution et la gestion durable de l'électricité contribuent à l'économie de la ville de Kisangani.

#### 3.1.1 Renforcer l'autonomie et la gouvernance interne des centres de formation via un coaching rapproché de l'intervention

La seconde phase du projet devra se concentrer sur l'appropriation par les établissements, d'un package commun en matière de gouvernance améliorée. Des outils standardisés seront mis en place ou mis à jour : plan stratégique de développement, gestion administrative améliorée avec numérisation progressive, renforcement continu des capacités des directions et du personnel administratif et financier via une dotation progressive en outils de gestion (avec progiciel de gestion intégré à moyen terme sur le modèle burundais expérimenté avec succès). Une attention toute particulière sera accordée au fonctionnement transparent et à l'élargissement des Comités de gestion (COGES) à l'ensemble des acteurs clés comme la loi congolaise le prévoit.

#### 3.1.2 Employabilité versus Emploi effectif

Une tendance générale est observée chez les bailleurs de fonds internationaux visant à changer le focus de l'employabilité des jeunes vers l'emploi effectif des jeunes. Ce changement de paradigme est observé dans les nouvelles programmations Enabel, en Guinée et au Sénégal

notamment. Cette tendance consiste à privilégier la demande de l'économie, du marché de l'emploi et les **attentes directe des employeurs** en matière de capital humain de qualité. Cette prise en compte d'une **offre de formation axée sur la demande**, induit comme moteur et justification, la mobilisation pour l'activation de formations courtes, pratiques et professionnalisantes, plutôt que le soutien à des filières longues de type techniques générales. En RDC, ces filières techniques débouchent le plus souvent sur des études supérieures, à la sortie desquelles les perspectives d'emplois seront tout aussi absentes.

L'accompagnement des bénéficiaires vers une **insertion professionnelle effective** doit devenir l'axe prioritaire du programme EDUT au même titre que les autres interventions sectorielles en RDC. En se positionnant sur des stratégies endossées par les **acteurs clés locaux** pour positionner l'accès à l'emploi comme priorité absolue, pour passer en fonction des contextes, d'une **obligation de moyens** à une **obligation de résultats**.

Toutefois, le contexte conjoncturel (situation économique très morose) et structurel (nombre limité d'entreprises formelles et nombre extrêmement limité de nouvelles entreprises en création) ne permet pas d'envisager un changement radical de focus sur l'emploi plutôt que l'employabilité dans le cadre de cette prolongation. En effet, dans le contexte du peu d'opportunités d'emploi salarié et d'une économie peu formalisée, l'accompagnement vers l'auto-emploi et donc le développement des compétences techniques et d'entrepreneuriat des apprenants reste actuellement la stratégie la plus pertinente dans le terme imparti de cette prolongation.

### **3.1.3 Mettre à l'échelle le dispositif d'insertion professionnelle en milieu urbain via un dispositif d'incubation multi partenarial**

En milieu urbain, il est prévu de procéder à une intégration du processus d'accompagnement à l'auto emploi selon une logique d'approche territoriale du développement local. A ce stade, la mobilisation des acteurs clés stratégiques a été trop faible et va faire l'objet d'un redéploiement dans le cadre de la prolongation.

Les perspectives d'auto emploi pour les jeunes bénéficiaires sont réelles dans le secteur informel. Il s'agira de procéder à l'activation d'une ingénierie de **formation duale, plus courte, modulaire et orientée métiers de l'artisanat** ou en fonction des besoins identifiés, voire conventionnés préalablement auprès du **secteur privé formel ou informel**.

L'approche systémique d'appui au secteur informel doit lui permettre progressivement de se structurer et de s'organiser en vue de sa « formalisation ». La formation, non récurrente, serait opérationnalisée par des opérateurs de formation, en priorité via des établissements soutenus par l'intervention EDUT.

L'ingénierie intégrée visant l'activation et la mise à l'échelle de la formation, de l'accompagnement et de l'accès à l'auto emploi, initialement opérée à partir du projet, doit être transférée pour assurer sa pérennisation. A cette fin, des acteurs locaux incontournables seront mobilisés. Ils joueront un rôle d'ensemblier visant à rassembler les ressources nécessaires pour la mise en place d'un **dispositif/parcours d'insertion permanent** (autour de la **FEC Tshopo**) : ces acteurs clés devront gérer et animer, en consortium de préférence, le dispositif d'insertion à l'auto-emploi à travers une contractualisation sous forme de Convention de subsides en octroi direct.

Des modalités, comme par exemple le **leasing**, facilitant l'accès aux équipements nécessaires seront testées, alors que la dotation en kits de démarrage sera évitée.

L'ensemble du **processus d'incubation, d'accompagnement** et de suivi dans l'auto-emploi durable et de qualité, mis en place à partir des acteurs locaux, sera animé et soutenu par le projet à travers un mécanisme permanent public/privé de pilotage et de concertation à identifier.

Les bénéficiaires de convention de subsides seront, **la FEC, l'AJMM, le PROVED, l'INPP** alors que la mise en œuvre des projets d'établissements sera assurée par les **10 Centres appuyés**. Ces acteurs apparaissent comme incontournables pour mettre en place une dynamique pérenne de développement de l'adéquation formation emploi en **territoire urbain de Kisangani**.

### **3.1.4 Intégrer une approche territoriale du développement local et un résultat commun dans le Territoire d'Isangi**

L'approche territoriale du développement local s'inscrit dans le cadre général des changements que nous souhaitons voir advenir, à la fois comme résultat de tout ce qui a été mené jusqu'à présent et comme réflexion prospective de nouvelles approches de développement, tant pour la Tshopo et ses différents territoires que pour les futurs programmes formation professionnelle orientés « emploi » en général. Il s'agit d'être en mesure d'identifier les actions susceptibles d'amorcer des changements, les processus qui peuvent les alimenter et celles et ceux qui en sont les groupes porteurs. Cette démarche, dans un contexte d'incertitude et de risques, se devra d'être dynamique. Raison pour laquelle, comme pour l'ensemble des actions menées durant cette phase, il sera pertinent de mettre en place un monitoring permanent du « changement en train de se faire » qui intègre les risques, leur gestion et une capacité d'adaptation des pratiques aux signaux envoyés par le contexte. L'ensemble s'inscrira aussi dans un dispositif d'apprentissages et de capitalisation d'expériences qui se greffera sur celui existant tout en l'élargissant, le systématisant et l'adaptant si nécessaire.

Isangi, zone d'intervention commune pour EDUT, PRODAT, PRODET et santé, est un territoire essentiellement agricole et de pêche. Considéré comme l'un des greniers de la province de la Tshopo, on peut y relever ce qui est qualifié de « potentialités de développement local » :

- Des terres arables ;
- Un fort capital humain apte aux travaux agricoles ;
- Des dynamiques de concertation avancées ;
- Une position clé vis-à-vis des centres de consommation (Kisangani voire Kinshasa via le Fleuve) ;
- Une zone entourée de bassins productifs (riz, manioc, huile de palme) ;
- Des dynamiques locales en termes de désenclavement ;
- Une longue expérience de développement agricole (notamment à travers l'intervention de plusieurs PTF : PRAPO, REDD, etc.) ;
- Un centre de recherche agronomique (Yangambi) et plusieurs écoles techniques agricoles (ITAV d'Imbolo et de Yanonge) ».

Dans ce contexte, le territoire d'Isangi permet de dépasser les logiques sectorielles d'appui pour expérimenter des modalités d'accompagnement qui s'inscrivent plus profondément dans les nouvelles orientations de la coopération belge et d'Enabel (développement économique local, secteur privé, intervention dans et sur la fragilité, etc.). Dès lors, renforcer les articulations entre les programmes PRODAT, EDUT et santé en vue d'expérimenter une approche territoriale intégrée et intersectorielle de développement local paraît pertinent.

Cependant, ces « potentiels de développement », perçus comme autant d'atouts sont, en eux-mêmes, faute d'articulation entre eux et de leadership clair sur les processus, insuffisants pour induire une dynamique nouvelle et un passage à l'échelle du territoire.

De plus, l'impression d'une certaine fragmentation du paysage, fait d'une juxtaposition d'initiatives mais aussi sans doute de sous-ensembles territoriaux dotés de caractéristiques propres prévaut. La compréhension des dynamiques particulières n'est, à ce stade, pas pleinement intelligible.

Enfin, si en théorie, le processus de décentralisation donne davantage de prérogatives aux ETD pour mener des projets locaux et une politique d'aménagement plus pertinente adaptée à chaque territoire, dans la pratique ce n'est pas le cas. A titre d'exemple, si des plans de développement – le plus souvent d'ailleurs « exogènes » et pilotés de l'extérieur – existent à différents niveaux, il est rare qu'ils participent d'une perspective qui va au-delà du niveau auquel ils sont envisagés.

En conclusion, malgré les « potentiels de développement » et le travail déjà mené par EDUT, les conditions permettant la mise en place d'une approche territoriale de développement local sur la zone rurale-urbaine d'Isangi et son hinterland (à l'instar de ce qui est envisagé sur le territoire de Ngandajika au Kasai) sont, à ce jour, insuffisantes d'une part, et il est essentiel, pour piloter et mettre en œuvre cette approche, de disposer d'un « référentiel de zone » pertinent et robuste (un ensemble de données quantitatives et qualitatives qui pourrait servir de « logiciel ») d'autre part.

Dès lors, il s'agira, pour cette phase d'extension, de travailler sur un certain nombre d'éléments constitutifs du territoire (les ressources naturelles, le capital humain et social, le secteur privé, les infrastructures, l'institutionnalité, les dynamiques organisationnelles, marchandes etc.) afin de créer les conditions du développement local. Ce travail fera l'objet d'actions spécifiques dans le cadre du résultat 4. Toutefois, compte tenu du temps disponible pour cet exercice et de l'absence d'un cadre de référence institutionnel soutenant la démarche, il semble difficile de définir a priori le résultat final à ambitionner d'ici la fin de la phase de transition. Par conséquent, l'approche territoriale du développement local de Isangi est envisagée sous la forme :

- D'une meilleure connaissance du territoire ;
- D'un travail aux différents maillons de la Chaîne de valeur circonscrits dans une aire géographique donnée : production agricole, transformation/conditionnement agro-alimentaire, valorisation des produits et circuits de commercialisation ;
- D'un renforcement du capital humain (en œuvrant à la diversification agricole durable à travers les champs-école-paysans/champs d'application, en lien avec une école technique de référence et les organisations de référence du territoire) ;
- De la stimulation et l'accompagnement de l'auto-entreprenariat agricole (en mettant en place un dispositif conjoint d'appui à l'entreprenariat agricole, artisanal et de priorisation des chantiers-école tant sur des ouvrages existants que sur des commandes de l'intervention).

Pour ce faire, une synergie approfondie entre les programmes PRODAT-PRODET-santé sera déployée, en particulier autour des ITAV d'Imbolo et de Yanonge qui doivent devenir de véritables centres de référence et de soutien au développement agricole du territoire d'Isangi.

La construction du référentiel constitue l'une des actions phares de cette expérience pilote autour en particulier de l'agriculture et son corollaire, la mobilité des biens, qui constituent les activités les plus courantes de la zone et en ce sens les deux facettes d'un enjeu commun à une multitude d'acteurs. En outre, la question de la mobilité s'élargit à celle des personnes qui circulent vers et de Kisangani pour des raisons d'accès à la santé et à l'éducation. Il existe donc bien un enjeu commun constitutif de l'approche territoriale de développement local autour duquel s'agence une multitude d'acteurs capables de développer de nouvelles stratégies de résilience. L'hypothèse considérée de changements est que ces acteurs stratégiques clés, de taille et de niveau technique variables, sont susceptibles d'unir leurs forces et de mutualiser leurs moyens pour contribuer à la création et au développement d'un pôle de développement agricole.

### 3.1.5 S'adapter face à de nouveaux défis en prenant en considération le réchauffement climatique et l'économie circulaire

EDUT entend encourager la mise en place d'une formation professionnelle plus durable, visant la sensibilisation via des **contenus numériques innovants** durant la période de formation mais aussi la prise en compte de cette dimension dans le cadre du dispositif d'insertion visant des **emplois pérennes** dans le secteur agricole et de l'artisanat. Le programme intégrera dans les **contenus digitaux mis en place par BSF**, un contenu numérique contextualisé dédié à la **préservation de l'environnement en RDC** et à la **lutte contre le réchauffement climatique**. Les emplois visant des modes de production et de consommation plus durables et respectueux de l'environnement, seront tout particulièrement stimulés. L'adaptation de pratiques susceptibles de contribuer à l'atténuation des changements climatiques, doit être intégrée et questionnée en permanence à tous les niveaux du programme. L'accent sera donc mis sur **l'amélioration de la résilience des jeunes insérés aux changements climatiques** (gestion efficace de l'eau dans l'auto emploi agricole, techniques appropriées pour la valorisation des déchets et le combustible en milieu urbain par exemple, etc.).

### 3.1.6 Mettre en place une digitalisation progressive mais volontariste tenant compte du contexte.

Les difficultés liées à la gestion et à la gouvernance des établissements sont rédhibitoires et posent la question de la redevabilité envers les bénéficiaires : étudiants et parents d'élèves. La mise en place de dispositifs de digitalisation des processus administratifs peut améliorer les conditions de la gouvernance du secteur éducatif en RDC. Dans ce cadre, il est proposé de :

- Expérimenter avec le PROVED et les 10 établissements ciblés la mise en œuvre d'un **progiciel de gouvernance et de management scolaire** des établissements synchronisé offline/online, projet initié au Burundi, propriété intellectuelle d'Enabel, qui sera adapté à la réalité du contexte ETFP congolais.
- Doter les parties prenantes (établissements et partenaires institutionnels) de matériel informatique ad hoc via le dispositif « Close the Gap », orienté « value for money » ;
- Former et renforcer les responsables des établissements en informatique de gestion.
- Poursuivre l'implémentation du dispositif D4D avec BSF pour la numérisation de contenu adaptés dans les 5 Etablissements ciblés en prenant en considération la lutte contre la déforestation et le réchauffement climatique en partenariat avec l'asbl BILEMBO à Kinshasa.
- Expérimenter le dispositif ST Micro Electronics au bénéfice des apprenants et de la communauté avoisinante pour une lutte efficace et pragmatique contre la fracture numérique tout en assurant progressivement des **recettes additionnelles** qui contribueront à l'autofinancement des établissements ciblés.
- Intégrer les aspects liés au réchauffement climatique et à la protection de l'environnement de façon numérique en partenariat avec les autres organisations international opérant dans la province de la Tshopo.

### 3.1.7 Poursuivre les efforts de discrimination positive et d'accompagnement à l'auto emploi pour les jeunes filles vulnérables et fragilisées

- Les projets d'activités génératrices de revenus visant l'autonomisation financière des « mamans » seront davantage soutenus pour faciliter le paiement du minerval de leurs filles.

### 3.1.8 Améliorer la desserte électrique de la ville de Kisangani

Le résultat additionnel de 3 M intégré au programme EDUT trouve sa justification à travers les arguments ci-après résumés :

- La relance de la production, de la distribution et de la commercialisation de la fourniture électrique constitue un élément incontournable permettant d'envisager la reprise de l'économie informelle et des activités économiques en général.
- La réalisation d'un projet dans le secteur de l'hydroélectricité avec la SNEL doit être accompagnée de mesures de bonne gouvernance. Le projet CTB AFEK avait travaillé dans ce sens en installant un système de gestion informatisé afin d'améliorer le système de facturation. In fine, le taux de recouvrement de la consommation est passé de 23,86% en début d'intervention à 55% en fin d'intervention.
- Les conditions préalables suivantes doivent être réunies :  
l'appropriation effective et l'intérêt à manifester par la Province et la SNEL doivent se traduire en termes de :
  - Co responsabilisation des parties prenantes via l'expérimentation d'un système de gestion inclusif décentralisé au niveau de la centrale hydroélectrique de Kisangani et, d'autre part, accompagnée d'appui technique aux différents organes de gouvernance du secteur de l'énergie en RDC.
  - Contribution financière même symbolique via un cofinancement de la province de Tshopo.
  - Dotation par la SNEL en équipements de type compteurs prépayés
- L'amélioration des conditions d'exercice des opérateurs existants de l'économie urbaine et de la vie quotidienne de la population de la ville Kisangani est tributaire d'une augmentation de la production et de la distribution électriques, et particulièrement celle des habitants des communes de Lubunga, Makiso et Kabondo ainsi que les universités et hôpitaux de la ville.
- Une appétence renforcée et des coûts d'opportunité plus favorables pour les investisseurs désireux de se positionner sur des secteurs d'activités fortement dépendants de la fourniture en énergie électrique devrait s'observer. C'est une condition incontournable pour le développement économique et une insertion professionnelle à l'auto-emploi facilitée en zone urbaine.
- L'activation de la formation pratique, du stage et de la mise à l'emploi des apprenants des filières électricité de l'IT Tchologo et des bénéficiaires de formations courtes dans le cadre du placement des compteurs prépayés et du tirage des lignes électriques, via la mise en place d'un Plan « Formation-Insertion » avec la SNEL et la Province de Tshopo. Le Plan « Formation-Insertion » est un dispositif qui permet de former un demandeur d'emploi selon des besoins spécifiques et de l'engager pour une durée au moins équivalente à la formation (modèle d'aide à l'emploi wallonne du FOREM).
- L'amélioration de la gouvernance et de la gestion de la production, de la distribution et de la commercialisation de la fourniture électrique à tous les niveaux par un suivi accompagnement intensif et permanent d'une expertise ATI Enabel.
- L'expérimentation pour la SNEL d'un modèle de gestion commerciale décentralisée et digitalisée, orientée clients avec l'introduction du mode de paiement mobile money.

### **3.2 Principes d'action**

- Privilégier un ancrage territorial fort tant en zone urbaine qu'en zone rurale pour contribuer à accompagner les changements le plus au plus proche des bénéficiaires finaux ;
- Renforcer le pouvoir d'agir et l'autonomie des acteurs clés identifiés : la FEC en zone urbaines et PIDR en zone rurale

- Travailler avec l'administration publique EPST de référence de proximité mais dans les limites de leur mandat ;
- Renforcer la dimension intersectorielle du portefeuille provincial, en priorité avec PRODAT.

### 3.3 Critères de sélection

- Contribuer aux résultats attendus du cadre logique d'EDUT ;
- Intégrer les dimensions développement territorial, contenu local ainsi que l'appropriation par les acteurs clés ;
- Promouvoir l'Entrepreneuriat féminin en milieu urbain et rural ;
- Générer des effets multiplicateurs et accélérateurs en matière d'insertion professionnelle pour les jeunes ciblés ;
- Privilégier les technologies digitales innovantes mais « *value for money* » pour les bénéficiaires ;
- Prendre en considération la dimension changement climatique (atténuation et adaptation) dans les résultats du projet.

## 4 Planification Opérationnelle

### 4.1 Objectifs et résultats attendus

L'objectif général et l'objectif spécifique restent inchangés. Les 2 résultats initiaux ont été reformulés/clarifiés et 3 résultats additionnels ont été formulés <sup>2</sup>:

### 4.2 Activités

Les activités suivantes sont à ajouter ou à intégrer au niveau des **5 résultats attendus**. La planification opérationnelle a été intégralement revisitée, clarifiée, et appropriée par la nouvelle équipe.

#### 4.2.1 **Résultat 1 : Le pilotage, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP sont améliorés grâce à l'introduction d'une gestion digitalisée intégrée des établissements.**

Les 3 activités initialement prévues pour le Résultat 1 seront maintenues, mais fortement en termes de rencontres, événements ou d'Ateliers. Les efforts seront consentis à l'application de mécanismes plus pragmatiques et capables de responsabiliser les différents acteurs. 4 nouvelles activités compléteront et renforceront les acquis initiaux.

#### [A01-01 Organiser la concertation au niveau provincial afin d'assurer le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie provinciale et locale](#)

L'objectif est de maintenir un bon niveau de compréhension et un partage d'information sur la mise en œuvre de la stratégie provinciale de l'ETFP.

Le projet continuera à soutenir à l'organisation des réunions du comité de pilotage et réunions techniques avec les partenaires afin de construire une vision partagée, inclusive et susceptible d'être appropriée par les partenaires et bénéficiaires.

#### [A01-02 Renforcer et assurer un meilleur suivi du pilotage du secteur](#)

Cette activité contribue à l'amélioration du suivi du management des établissements de formation par les services déconcentrés. Elle reste pertinente et sera maintenue avec un apport budgétaire très limité. Durant la phase de transition, un travail d'analyse et de consolidation des

<sup>2</sup> Cf 3.1 Axe stratégique, p.11.

outils de gestion scolaire sera réalisé et des renforcements de capacités/coachings seront organisés à l'intention des gestionnaires de l'ETFP à différents niveaux.

#### *A01-03 Renforcer les capacités des acteurs participant au pilotage et gestion*

Pour cette activité, il sera question d'améliorer le fonctionnement des services déconcentrés au niveau logistique et mobilier de bureau, afin que ceux-ci soient mieux outillés pour le pilotage et la gouvernance du secteur de l'ETFP.

Le projet soutiendra également des activités de suivi de la qualité de gestion des établissements menées par l'inspection (inspections administratives et pédagogiques).

#### *A01-04 Concevoir et mettre en œuvre un outil digitalisé de gestion des établissements et centres de ressources*

L'adaptation du Progiciel de Gestion Scolaire conçu pour le Burundi et adapté au contexte de la RDC et de chaque province, va contribuer à une meilleure gouvernance des établissements soutenus au quotidien, un accès aux informations scolaires en temps réel, et une amélioration dans les reportages tant sur la quantité que sur la qualité des formations.

Une **prestation de service** (financée conjointement avec par les 4 interventions EFE) sera mobilisée pour la conception et l'implémentation de l'outil de gestion intégrée et digitalisée de l'ensemble des activités (Gestion des apprenants et formateurs, Gestion des présences, Insertion/Gestion des lauréats, performances scolaires, Gestion de stock & Inventaire, Gestion financière, Gestion des AGR...) des écoles, des Incubateurs et des salles informatiques/multimédia.

Une initiation et un renforcement continu sur l'outil digitalisé (une fois finalisé et installé) seront programmés et adaptés à chaque type de public. Les Préfets des Etablissements veilleront à l'alimentation régulière des données dans le PGS. Un coaching en fonction des difficultés de l'exploitation de ce logiciel sera prévu et exécuté par un pool technique au niveau de chaque province. A l'issue de la période d'exécution des interventions formation-emploi, le PROVED et Ministère Provincial partenaires assureront la coordination conjointe de l'utilisation, la centralisation des données statistiques et l'Administration global de l'outil.

Cette activité reprend également la prise en charge d'un personnel du projet chargé spécifiquement de la gestion, du monitoring, du coaching et de la capitalisation des outils digitaux au sein du programme Tshopo et en appui aux partenaires/bénéficiaires :

- un ATN – Gestionnaire ICT Polyvalent (27 mois). Il sera affecté sur EDUT mais travaillera sur la gestion de l'ensemble des projets digitaux du programme Tshopo.

#### *A01-05 Expérimenter le paiement par Mobile Money en milieu urbain et rural*

Cette activité contribuera à la réduction de paiement cash des différentes prestations dans les milieux non bancarisés ce qui assure la sécurisation et traçabilité des fonds. Il s'agira de soutenir l'implémentation des boutiques mobile money dans les milieux urbains et ruraux pour le paiement des différentes prestations (Per diem, frais de transport et autres petites transactions).

La mise en place des canaux de paiement par mobile money s'avère pertinente car plus accessible et pratique que l'utilisation des institutions de microfinance. Ce canal permettra de faciliter voire simplifier un ensemble de mouvements financiers effectués par le projet envers ses bénéficiaires mais aussi entre les bénéficiaires eux-mêmes :

- Facilitation et fluidification des transferts et retrait des bourses de stages directement dans les établissements scolaires et chez différents agents ;
- Paiement du minerval par les parents sans effectuer un long voyage souvent couteux ;
- Facilitation du paiement des produits issus des AGR ;
- Facilitation des transferts d'argent issus de la vente des produits de l'urbain vers le rural et vice-versa ;
- Achat/transfert d'unités téléphoniques et achat d'unités Cash Power (à Kisangani).

De plus, l'expérimentation des services Mobile Money en tant qu'opérateur peut permettre à

certaines Etablissements d'offrir des services qui généreront des revenus durables grâce aux commissions sur les transactions opérées et donc de contribuer à leur autonomisation financière.

#### *A01-06 Elaborer et mettre en œuvre les Plans/Projets d'établissements triennal des 10 Centres appuyés*

Cette activité vise en grande partie le renforcement structurel et organisationnel interne des établissements soutenus grâce au développement (participatif et inclusif) de leurs plans stratégiques, opérationnels ainsi que leurs opérationnalisations dans chacun des établissements. Ces outils stratégiques seront élaborés avec la facilitation d'une expertise externe au projet. La prestation de service accompagnera les 10 centres ciblés dans l'élaboration de leurs Plans/Projets de développement et plans d'action annuel. Une convention de partenariat et de la redevabilité entre les acteurs (Centre, Projet EDUT, COGES élargi, FEC) sera signée pour la mise en œuvre de ce plan.

Parallèlement, un comité de gestion (COGES), s'il n'est déjà mis en place, sera créé et/ou soutenu de façon plus structurée dans les 10 établissements pour renforcer le partenariat avec le milieu local, et fournir un appui à sa gestion et à son développement durable. Ce comité doit être suffisamment représentatif des secteurs partenaires contribuant au développement des écoles et de localité (COPA, Administration déconcentré, PROVED, Représentant du secteur privé, Syndicat, Représentant des artisans, Représentant de l'ONEM, SECOPE, INPP, confession religieuse, etc.). Il devra se réunir au moins 1 fois le trimestre, et autant que de besoin. Ce comité sera assimilé au conseil d'administration car c'est un organe de prise de décisions et de propositions à la hiérarchie pour approbation. Afin d'augmenter la redevabilité et la régularité, les comptes-rendus des réunions du COGES seront affichés dans tous les Etablissements.

Cette activité permettra à l'école de se doter d'un outil de gestion stratégique et de développement de l'établissement porté par toute la communauté scolaire.

L'activité reprend également la prise en charge des 2 collaborateurs du projet chargés spécifiquement de la gouvernance, du pilotage et du suivi-évaluation des établissements et bénéficiaires soutenus :

- un ATN – *Expert(e) en Management et Gouvernance scolaire (RH actuelle 24 mois).*
- un ATN – *Expert(e) en Planification, Suivi-évaluation (RH actuelle partagé 50% pour 18 mois).* Actuellement, ledit expert est partagé avec les 3 projets (PRODET, PRODAT, EDUT).

#### *A01-07 Installer et fournir une connexion internet aux bénéficiaires du projet*

Cette activité assurera une utilisation optimale des outils digitaux mis à disposition par le projet (Synchronisation : Progiciel de gestion scolaire et *koombooks*) ainsi que le fonctionnement et la gestion des salles informatiques et multimédias.

Une prestation de service sera activée pour installer et fournir une connexion internet dans les 10 Centres appuyés, les espaces d'incubation et les bureaux de 2 PROVED. Un plan d'autonomisation et de prise en charge progressive des frais d'Internet par les bénéficiaires sera appliqué.

### **4.2.2 Résultat 2 : Les établissements soutenus proposent une offre de formation pertinente et de qualité en faveur des jeunes apprenants.**

Les activités 1,2, 4 et 5 seront totalement transférées et absorbées dans les nouveaux résultats 3 et 4. Certaines activités faisant l'objet d'engagements en cours n'ont pas été transférées. Les activités pertinentes pour la prolongation sont maintenues.

#### *A02-03 Améliorer les formations des apprenants aux pratiques des métiers*

Cette activité contribue à l'amélioration de l'accès des apprenants, particulièrement les filles à une formation de qualité.

L'accès à la formation des jeunes filles par l'octroi de Bourses d'études dans les 10 centres ciblés mérite d'être poursuivi. La mise en œuvre de la Convention de subside avec BSF sera également poursuivie : avec une dotation de bibliothèque virtuelle « *Ideas Cube* » avec des contenus didactiques pertinents pour les apprenants et le renforcement des capacités techniques des formateurs au profit de 4 établissements ciblés.

Les appuis engagés pour le renforcement des UFE seront réalisés jusqu'en fin 2020. Ensuite l'ensemble des actions en faveur de ces UFE sera transféré dans le Résultat 3.

#### [A02-06 Établir et rendre fonctionnels les 10 Centres ciblés](#)

Le but de cette activité est de renforcer les 10 établissements ciblés afin qu'ils aient les capacités de dispenser des cours pratiques adaptés aux métiers enseignés, avec une attention particulière à l'inclusion des filles. Certaines des réhabilitations/constructions des espaces de formation sont en cours et nécessiteront encore des appuis pour une maintenance des équipements améliorée.

La prise en charge des ressources humaines internationales (2 ATI Insertion et infrastructure) et nationales (2 ATN et 1 Assistante de programme) se poursuivra sur cette activité pour l'ensemble du personnel jusqu'à la validation de ce DTF additionnel (transfert dans les Résultats 1, 3 et 4). Seuls 2 staff continueront à être considérés ici. Il s'agit de :

- *L'ATN Expert en partenariat public-privé (RH actuelle 24 mois)* : il sera mobilisé dans la mise en place du partenariat avec la FEC (dont CdS), la prospection des opportunités de stages et d'emplois dans les entreprises et chez les artisans ainsi que la mise en œuvre de la CdS avec l'AJMM ;

- *L'ATN – Assistante de programme (RH actuelle 24 mois)* : qui s'occupera à terme du suivi des stages, de la communication institutionnelle et des aspects genre.

#### [A02-07 Promouvoir les métiers, adapter et diversifier l'offre de formation dans les 10 Centres appuyés](#)

La conception des outils de formation portera sur l'acquisition des compétences pratico-pratiques, partant sur des profils d'entrées et de sorties bien clairs. Des **formations modulaires de courtes durées** et/ou de **formations en alternance** seront privilégiées pour le développement de compétences **complémentaires, spécialisées et attrayantes** en fonction de la demande locale (par exemple : plomberie, électronique, soudure, boulangerie, Transformation agro-alimentaire, apiculture, myciculture, etc.).

Le découpage pédagogique s'inspirera de l'approche par compétence (APC), comprenant à chaque fois : un référentiel métier-compétence ; une fiche technique et une grille formation-évaluation. Un **partenariat avec INPP** (sous forme de subside) sera initié et mis en œuvre.

La valorisation des métiers porteurs tant en milieu rural qu'en milieu urbain va être améliorée. Des actions seront mises en œuvre pour renforcer l'attractivité aux métiers portant sur des périodes courtes (**3 à 6 mois maximum**). Des initiatives complémentaires au profit des métiers seront organisées et soutenues, à l'instar :

- Des **concours** ouverts aux apprenants pour récompenser le meilleur produit par filière inter-établissements, et de concours entre lauréats pour le meilleur projet d'entrepreneuriat en vue de leur insertion sur le marché du travail.

- Au travers d'actions de communication, basées sur des « **success stories** », notamment en lien avec les thèmes prioritaires tels l'entrepreneuriat féminin, les changements climatiques, etc.

L'**innovation** constituera un axe stratégique à double titre pour la qualité des formations autant que pour l'insertion durant cette phase de prolongation.

Cette activité reprend également la prise en charge d'un personnel du projet chargé spécifiquement de la conception, de la modélisation des outils pédagogiques orientés métiers et une sensibilité pour l'innovation et la numérisation :

- *un ATN – Expert(e) en ingénierie de formation (27 mois)*

#### [A02-08 Implanter et optimiser les énergies renouvelables dans les écoles](#)

Le projet veillera à l'installation solaire et de backup électrique pour améliorer les conditions d'accueil et permettre aux établissements d'offrir une formation de qualité dans de bonnes conditions pour les apprenants. Quelques forages solaires seront également installés dans les ITA et ITI pour optimiser les pratiques dans les champs d'applications.

#### *A02-09 Promouvoir l'accès à l'eau potable dans les établissements appuyés*

L'accessibilité, la qualité et la pertinence d'un système éducatif ou de formation sont fortement liées aux thématiques de **santé** (maladies hydriques) en particulier et des **changements climatiques** en général. Les contraintes environnementales pèsent énormément sur la fréquentation scolaire : « par exemple le temps imparti aux corvées de collecte du bois, de l'eau potable et sur l'accès physique à l'école<sup>3</sup>. Une systématisation de l'installation des forges d'eau potable accompagné d'un processus de gestion/maintenance par une brigade de jeunes sera mise en place.

Un travail de synergie et capitalisation des initiatives du Programme Eau en RDC sera effectué.

#### *A02-10 Développer une offre de formation continue en informatique*

Les 3 salles informatiques en constructions, les 2 salles multimédias en projet ainsi que les différents incubateurs (Résultat3) seront dotées d'une connexion internet permettant de dispenser les services suivants pour les apprenants mais aussi pour la communauté avoisinante :

- Expérimentation du dispositif de formation et de lutte contre la fracture numérique via le partenariat **ST Micro Electronics** testé avec succès dans le Katanga et le Sud Ubangi, en ce y compris les possibilités d'autofinancement et d'autonomisation qui en découlent.
- Implémentation des contenus et de la pédagogie Bibliothèques sans Frontières dans le cadre de la convention de subsides en cours d'exécution.
- Introduction de contenus numériques axés sur la préservation de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique.

### **4.2.3 Résultat 3 : Le dispositif d'incubation urbain multifonctionnel permet à un nombre accru de jeunes d'accéder à un emploi décent.**

*« Une croissance économique inclusive et durable passe par la création ou l'augmentation du potentiel du marché, par le pouvoir d'achat augmenté et des capacités des entreprises de se positionner professionnellement sur ce marché »<sup>4</sup>.*

Ce résultat prendra également en charge un collaborateur du projet chargé spécifiquement de la modélisation et l'opérationnalisation du dispositif d'incubation et de l'entrepreneuriat urbain.

- *ATI spécialiste en Incubation et Entrepreneuriat urbain (27 mois)*

#### *A03-01 Soutenir le stage d'insertion professionnelle et l'emploi salarié*

Les lauréats issus des établissements soutenus seront accompagnés via des stages pour une période de 1 à 3 mois maximum, principalement dans le cadre des chantiers-écoles, dans les entreprises ou chez des artisans. Le stage est un levier pertinent pour améliorer l'employabilité des bénéficiaires. Il continuera d'être soutenu dans la limite des moyens financiers mobilisables

<sup>3</sup> Fiche méthodologique : comment mieux intégrer les questions environnementales et climatiques dans les programmes d'éducation et de formation ? Educaid.be, déc. 2019, p.6.

<sup>4</sup> Enabel, Approche générique pour la préparation des programmes pays en matière d'appui à l'entrepreneuriat-version du 28.01.2018 - p.5

et en s'assurant qu'une approche value for money soit privilégiée ; les possibilités de stages individuels auprès des artisans seront priorités (notamment avec AJMM).

Le projet accompagnera la mise en place progressive du processus d'insertion (stages, emploi-salarié) qui sera repris et totalement endossé par la FEC provincial en milieu urbain.

D'autres stages de renforcement des capacités et en alternance seront programmés et privilégiés pour un **public cible élargi (jeunes et femmes en général)**. L'objectif de cette approche consistera à répondre au mieux aux besoins réels du marché de l'emploi et une allocation/bourse de **stage (\$5/jour)** sera ainsi prévue et financée pour chaque stagiaire. Celle-ci représente les frais de transport et un casse-croute en milieu de journée. La bourse de stage ne pourra en aucun cas être assimilé à un salaire.

### *A03-02 Opérationnaliser le modèle économique d'incubation urbain par et avec la FEC*

Le dispositif d'insertion en milieu urbain actuellement est actuellement pris en charge par l'intervention. Cette modalité a un impact direct sur le volume potentiel de bénéficiaires accompagnés et sur la durabilité de l'approche. Le portefeuille de sortants ou de demandeurs d'un accompagnement vers et dans l'emploi va être progressivement transféré à la **FEC**, qui jouera donc le rôle d'**opérateur d'insertion** et d'accompagnement vers et dans l'emploi, de préférence en partenariat avec une structure représentative du monde des artisans. Une convention de subsides FEC Provinciale et le recrutement d'un assistant technique international Enabel, permettront d'accompagner tout le processus.

D'autres structures d'accompagnement vers l'emploi-salarié et l'auto-emploi/entrepreneuriat seront également soutenus, sur la base d'un modèle économique d'incubation diversifié et innovant. Le renforcement de ces structures sera opéré via des CdD et des dotations en infrastructures/équipements après coaching et analyse de la rentabilité des Business Plans. Différents types de **structures d'accompagnement** seront expérimentés et mises en place 5:

Structure de type *Accélérateur AJMM* (Association des Jeunes Menuisier de la Mangobo : existant) : favoriser des stages, formation en alternance, emplois micro-crédit et le Leasing équipements.

Structure de type *Pépinière : Association de femmes entrepreneures* (à identifier) : Stimuler l'entrepreneuriat féminin dans l'agro-business en transformant et créant de la valeur ajoutée pour les produits issus des femmes entrepreneures agricole (chaîne de valeur et chaîne de solidarité).

Structure de type *Couveuse et Fablab* : Centre de Ressource multifonctionnel avec priorité sur les métiers de transformation du Bois (à construire) - pour les porteurs de projets, les spécialisations, les pratiques innovantes et créatives.

Structure de type *start-up* : Agence de placement de Kisangani (avec site internet ; portée par la FEC et ONEM) : conseil RH, publication d'offres d'emploi, service de recrutement partiel et intégral, service d'intérim, formation à la carte, publicité, Base de données multi-métiers et services, etc.

### *A03-03 Mettre en œuvre le chantier-école pour l'insertion*

---

<sup>5</sup> Afric'innov, Guide pratique pour tout comprendre sur les structures d'accompagnement des entrepreneurs dans le contexte ouest-africain, p.44-46

Les chantiers-écoles visent à réaliser des infrastructures (constructions, réhabilitations, extensions) utiles aux Etablissements et autres partenaires avec des lauréats/jeunes apprentis comme main d'œuvre encadré par un chef de chantier. L'approche permet à la fois d'effectuer des réalisations pertinentes pour les apprentissages, de renforcer les capacités techniques et d'offrir une expérience professionnelle « références » aux lauréats.

L'objectif est de valoriser les compétences acquises des lauréats des filières BTP grâce à une mise en situation réel de travail. Pour les chantiers-écoles réalisés dans les établissements appuyés, ceux-ci peuvent en initier pour des travaux d'entretien de maintenance, voire pour réaliser les travaux d'amélioration de leur patrimoine.

Dans le cadre de cette prolongation, le projet veillera à la capitalisation de l'expérience des lauréats et jeunes qui auront participés aux chantiers-écoles conduites par le projet et/ou les entrepreneurs. Des approches, techniques innovantes et spécialisations dans le domaine des BTP seront expérimentés

#### *A03-04 Promouvoir les métiers dans les secteurs porteurs d'emploi*

La promotion et la valorisation des métiers permettra aux jeunes (issus des établissements appuyés pour la plupart) de réellement se perfectionner et se spécialiser dans un corps de métiers.

Activer des stages de renforcement des capacités sur des métiers spécialisés à l'INPP de Kisangani, dans les entreprises ou auprès des artisans (Plombiers, Carreleurs, Soudeurs, Peintres, Charpentiers métal, etc.) pour le développement d'une offre de service ciblée et répondant à la demande à Kisangani.

#### *A03-05 Mettre en œuvre un dispositif leasing dans les secteurs porteurs d'emploi géré par FEC*

Le dispositif de Leasing (location d'équipements avec option d'achat) a été bien expérimentée depuis 2016 au Burundi dans une Intervention Formation-Emploi d'Enabel. Différents outils d'accompagnement du processus ont été développés et sont capitalisable pour le contexte congolais et la province Tshopo en particulier. Lesdits outils seront également revisités et adaptés à l'évolution des besoins des bénéficiaires (lauréats, jeunes, associations, incubateurs). Cela pourrait consister à mettre en place un système plus incitatif et/ou de discrimination positive pour les associations de filles ou de jeunes femmes (leasing collectif ou atelier incubateur) ; pour les filières à succès ou innovantes (par exemple : un remboursement du leasing à 50% – les 50% restant couvert par le projet), afin de stimuler l'innovation dans l'économie locale ».

Un accent particulier sera également porté sur le renforcement du système de recouvrement des équipements Leasing des équipements à mettre en location-achat par une structure mixte ou tierce. Une Stratégie de réinvestissement des fonds-leasing sera également élaborer pour assurer la pérennisation du mécanisme.

#### *A03-06 Soutenir la construction et réhabilitation des infrastructures du dispositif d'incubation*

L'activité est totalement dédiée aux différents processus de passation des marchés de services et de travaux (des études jusqu'à l'aménagement intérieur) des différentes structures d'accompagnement cités plus haut.

#### *A03-07 Assurer la fourniture d'équipements du dispositif Leasing et d'Incubation*

L'activité est totalement consacrée aux différents processus de passation des marchés de fourniture (des études jusqu'à l'aménagement intérieur) des différentes structures d'accompagnement cités plus haut.

#### **4.2.4 Résultat 4 : Les conditions d'un développement local autour de l'enjeu commun agriculture/ mobilité sont réunies dans la zone rurale/ urbaine d'Isangi en vue d'une réduction des inégalités sociales et économiques.**

Pour mieux intégrer une approche territoriale du développement local, il est essentiel de procéder à la constitution d'un référentiel de zone (qui comprendra l'identification des acteurs clés, la cartographie des territoires, etc.) et d'appuyer de manière conséquente les acteurs stratégiques clés afin qu'ils montent en puissance. Les activités à mener dans ce cadre sont les suivantes :

##### *AO4-01 Accompagner les acteurs potentiels du développement local*

- Mettre les acteurs en relation via des activités qui suscitent un intérêt commun :
  - o Cartographier le foncier disponible et identifier les modalités de son occupation potentielle pour alimenter le référentiel de zone (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT, financement PRODAT) ;
  - o Identifier les infrastructures préexistantes pour alimenter le référentiel de zone (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT, financement PRODAT)
  - o Finaliser l'identification des acteurs clés via un processus de diagnostic participatif (organisations ou personnes physiques) pour alimenter le référentiel de zone (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT) ;
  - o Analyser les déterminants sociaux de la malnutrition dans la province de la Tshopo, pour alimenter le référentiel de zone (Mise en œuvre par PEE, avec l'appui de PRODAT, EDUT et PADP, financement PEE) ;
  - o Capitaliser les plans de développement locaux existants et identifier les mécanismes de concertation préexistants à l'intervention, formels et informels, pour alimenter le référentiel de zone (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT, financement PRODAT) ;
  - o Sensibiliser à l'approche droits (genre, violences sexuelles, nutrition) afin de créer des systèmes d'alerte qui permettent de prendre en charge les victimes de violence sexuelle endéans 72h, et les enfants malnutris (partenaires à identifier parmi : division provinciale santé, Cellule de Communication Communautaire, brigades d'hygiène) (Mise en œuvre par PADP, avec l'appui de EDUT, financement PADP) ;
  - o Promouvoir le Genre par l'accompagnement au développement des mouvements associatives et coopératives dédiés aux femmes productrices (Tontines, Mutuelles, etc.), (Mise en œuvre par PADP, avec l'appui de EDUT, financement PADP) ;

Organiser des visites de centres de santé dans les hôpitaux (pour mettre les acteurs intra-sectoriel en relation) (Mise en œuvre par PADP, avec l'appui de EDUT et PRODAT, financement PADP).
- Soutenir les projets moteurs de dynamisme local qui favorisent la concertation :
  - o Identifier des projets moteurs de dynamisme local. (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT)

- Contribuer aux dynamiques locales d'entretien (implication des jeunes) des voies fluviales et d'évacuation des produits agricoles (Mise en œuvre par PRODET, avec l'appui de EDUT, financement PRODET) ;
- Former le personnel de santé (personnel médical, technicien médical, etc.) via une convention de subsides avec l'ONG « médecins sans vacances ». (Mise en œuvre par PADP, avec l'appui de EDUT, financement PADP) ;
- Intégrer la réhabilitation/gestion des infrastructures de desserte agricole selon une perspective multimodale (pistes, routes, voies d'eau) ; (Mise en œuvre par PRODET, avec l'appui de EDUT, financement PRODET) ;
- Mettre à disposition l'adduction en eau et en énergie, avec un modèle économique pérenne pour les deux aspects ; (Mise en œuvre par PRODET, avec l'appui de EDUT, financement PRODET) ;
- Favoriser l'accès à un foncier aménagé du point de vue hydro-agricole, embocagement voies d'accès avec prise en compte des risques d'accaparement de terres. (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT, financement PRODAT) ;
- Fixer le fonctionnement et l'organisation d'un espace de concertation/rencontre avec les parties prenantes basé sur les cadres de concertation, formels et informels, préexistant. (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT) ;
- Appuyer les acteurs à élaborer un plan d'actions prioritaires conçu comme un ensemble de projets qui répondent aux enjeux communs des acteurs avec une zone d'action commune sur base des cartographies participatives (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT)

#### *AO4-02 Stimuler l'insertion professionnelle et la création d'emploi pour les jeunes dans l'hinterland d'Isangi*

En synergie avec les autres projets (PRODAT, PRODET, PADP, PLVS), EDUT portera le lead de cette activité, et celle-ci servira de levier pour stimuler l'entrepreneuriat agricole et de transformation ainsi que les aspects liés à la valorisation et la commercialisation des produits. Les actions phares de cette activité viseront à :

- Elaborer un plan d'action commun (PRODAT, PRODET, PADP) pour l'insertion et l'entrepreneuriat (emploi et auto-emploi) en milieu rural ; (Mise en œuvre par EDUT, avec l'appui de PRODAT et PADP, financement EDUT) ;
- Préparer et conventionner un partenariat via un subside avec la PIDR en concertation avec PRODAT, pour l'accompagnement vers l'insertion et l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural (300 jeunes accompagnés et insérés sur 2 ans); (Mise en œuvre par EDUT, avec l'appui de PRODAT et PADP, financement EDUT) ;
- Préparer et conventionner un partenariat via un subside avec la HPP en concertation avec PRODAT, pour l'accompagnement et l'opérationnalisation des Champs d'application dans les ITA ainsi que l'accompagnement vers l'insertion et l'entrepreneuriat des lauréats (200 lauréats accompagnés et insérés sur 2 ans). (Mise en œuvre par EDUT, avec l'appui de PRODAT et PADP, financement EDUT) ;
- Développer une offre de service de maintenance (Jeunes d'Isangi) du matériel roulant des Centres de santé appuyés par le PADP ; (Mise en œuvre par EDUT, avec l'appui de PADP, financement EDUT) ;
- Développer une offre de service de maintenance (Jeunes d'Isangi) des équipements médicaux, la chaîne du froid des Centres de santé appuyé par le PADP. (Mise en œuvre par PADP, avec l'appui de EDUT, financement PADP).

#### *AO4-03 Assurer le Monitoring, Suivi-évaluation et Capitalisation du résultat commun*

- Développer des outils de suivi numériques communs (Responsable SME et Communication Programme/Assistante Junior C4D) ; (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT et EDUT) ;
- Suivre et évaluer les indicateurs du résultat commun (Responsable SME et Communication Programme/ Assistante Junior C4D) ; (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT et EDUT) ;
- Développer des outils de capitalisation (boîtes à images et capsules vidéo) des synergies et résultats communs (Responsable SME et Communication Programme/ AJ C4D). (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT et EDUT) ;
- Une prestation de service sera mobilisée pour développer les outils de capitalisation, réaliser et monter les images et vidéos. (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT et PADP, financement PRODAT) ;
- Capitaliser l'Approche Champs-Ecoles-Paysans en faveur des Champs d'application ; (Mise en œuvre par PRODAT, avec l'appui de EDUT, financement PRODAT et EDUT).

#### **4.2.5 Résultat 5 : La production, la distribution et la gestion durable de l'électricité contribuent à l'économie de la ville de Kisangani**

##### **1. Contexte historique de la fourniture électrique de la ville de Kisangani**

Kisangani, chef-lieu de la province TSOPO compte environ 1.300.000 habitants. C'est une ville de première importance en République Démocratique du Congo (RDC), positionnée à la fin du tronçon navigable du fleuve Congo, long de 1.700 km à partir de Kinshasa. De ce fait, elle constitue un carrefour multimodal stratégique. Elle est confrontée depuis longtemps à un sous approvisionnement en électricité qui impacte directement le potentiel de relance économique via l'industrie et l'accès des ménages à un raccordement électrique minimal. Son besoin est aujourd'hui estimé à 40 MW alors que la centrale hydroélectrique de Tshopo est capable de fournir au maximum 10 MW.

La centrale hydroélectrique disposait en 2010 de trois groupes turboalternateurs d'une puissance totale de 18,8 MW.

- **Le groupe N°1** de marque ACEC, d'une puissance nominale de 6,15 MW, a été mis en service en 1955. La CTB a totalement réhabilité le groupe 1 via le remplacement et l'adjonction d'une turbine mise en service le 12 février 2013 pour porter la puissance totale à 19,65 MW et une puissance individuelle de 6,9 MW pour la turbine rénovée.
- **Le groupe N°2**, décrit par le responsable d'exploitation comme obsolète, est uniquement capable de contribuer à l'alimentation des sites stratégiques (hôpitaux notamment) pour 2,5 MW. Pourtant, il a été complètement réhabilité et remis à niveau par le groupement ALSTOM ACEC Energie sur un prêt belge d'état à état (PEE - 5M) et a été remis en service en novembre 2005. Les raisons des défaillances de ce groupe n'ont pas été communiquées.
- **Le groupe N°3** de marque ALSTOM, d'une puissance nominale de 6,5 MW, date de l'année 1974. Il a été rénové par ALSTOM avec l'appui du CICR.

##### **2. Intervention de la CTB via son projet AFEK 2008 - 2015**

- A partir de 2008, **une intervention de la CTB libellée AFEK** (projet d'appui à la fourniture de l'électricité à la Ville de Kisangani), a permis de renforcer significativement la fourniture en énergie électrique au niveau de la production hydroélectrique et d'améliorer le réseau de distribution initialement très vétuste. Doté de 16.500.000 €, ce projet a été exécuté entre 2008 et 2013. Il a en même temps, changé la turbine et restauré le groupe N°1 et amélioré le réseau de distribution. Le réseau de distribution a été réhabilité via le remplacement de 50 Kms de lignes souterraines. 20 cabines de moyenne et basse tension ont été installées dans la foulée. De même, 1.100 compteurs électriques à prépaiement et des disjoncteurs de branchement ont été posés. Le projet a permis l'installation d'équipements informatiques à la Direction Provinciale de la SNEL et au Centre des Ventes et des Services « CVS ». Ont été fournis à la SNEL: un camion grue 4x4 et un camion élévateur 4x4, deux camionnettes 4x4, double cabine et sept motos YAMAHA DT125.
- **Le rapport de réception définitive** de l'installation du Groupe 1 est notifié le 12 mars 2015. Ce rapport met en évidence la nécessité de remplacer immédiatement les grilles fines à l'entrée de la turbine du groupe N°1. Le soumissionnaire fait signer une décharge à la SNEL et décline "toute responsabilité des préjudices qui résulterait sur les équipements fournis, des suites de l'état de dégradation de ces grilles".

##### **3. Mise à l'arrêt de la turbine du Groupe 1**

Le 22 juillet 2017, un incident grave se produit, suite à l'introduction d'importants corps étrangers dans la turbine, imputable à la dégradation voire à l'absence de grilles de

protection. La turbine N°1 est arrêtée tardivement, vu le haut niveau de vibrations sur l'ensemble du dispositif. Elle n'a plus fonctionné depuis.

- **Le rapport d'expertise du 15 mars 2019** confirme ces hypothèses et les dommages observés sur l'installation. « Les grilles du canal d'amenée et de la prise présentaient à la date de l'arrêt du groupe N°1 des déformations importantes permettant à des objets solides et de taille significative d'être turbinés. ». L'inspection de l'intérieur de la bache spirale a mis en évidence la présence de nombreux débris de grosse taille et forte résistance (pierres et pièces métalliques) qui se sont déposés sur le fond. Il est donc avéré que la turbine a été soumise au passage de corps externes pour lequel la turbine fournie n'est pas prévue. Il établit la chronologie des défaillances techniques et les négligences lourdes dans les réponses successives apportées par la SNEL.
- **Suite à la découverte des corps étrangers dans la turbine**, il a été possible d'établir que les grilles fines à l'entrée, qui devaient être installées immédiatement après la mise en service du groupe, avaient été posées seulement en 2018 une fois le groupe No. 1 à l'arrêt, suite à l'accident de juillet 2017. Le groupe a donc été opérationnel de février 2013 jusqu'à juillet 2017 sans aucune protection adéquate contre l'admission d'objets potentiellement dangereux pour l'équipement mécanique.
- **Les alarmes successives** au niveau du joint d'arbre n'ont pas donné lieu à une inspection immédiate. La priorité a été concédée à la production par désactivation des protections et des systèmes d'alerte.
- **L'entretien de l'équipement** n'a pas été exécuté selon les instructions livrées dans les manuels. Ceci rend compliqué le maintien du groupe de production et des équipements auxiliaires en bonne condition de préservation et de service. Il est fortement recommandé de mettre en place un programme de manutention régulière et de procéder à la formation du personnel opérateur pour lui permettre de connaître les spécificités et les exigences de la machine présente à la Tshopo.
- **Ces faits traduisent l'absence totale de politique responsable** au niveau de la maintenance préventive et curative, de l'absence de respect des procédures d'alertes, de la non prise en compte des alarmes explicites générées par le système de monitoring de la centrale.

#### 4. La situation au 01 avril 2020

- Le budget nécessaire pour la livraison et la pose sur place des nouveaux composants ainsi que des activités nécessaires pour remettre en service le groupe No.1 est de 1.400.000 €.
- Le groupe N°3 a subi une panne importante en décembre 2019 puis en février 2020, défaillances chroniques qui ont entraîné une interruption de la fourniture électrique durant 6 semaines. En avril 2020, Il semble qu'il ait redémarré depuis quelques semaines.
- Le groupe N°2 est en bout de course et ne délivre que 2,5 MW destinés à couvrir les besoins stratégiques de la ville (hôpitaux, services de l'état etc.)
- Un Dossier d'appel d'offre portant sur la réhabilitation de l'ensemble des installations de production a été réalisé.
- Les besoins en fourniture électrique de la ville de Kisangani estimés à 40 MW ne sont couverts qu'à concurrence de 10 MW dans le meilleur des cas de figure. Ce qui entraîne des délestages drastiques sur toute l'étendue de la ville avec un impact considérable sur les activités socio-économiques et le bien-être de la population.

#### 5. Potentiel commercial de la SNEL

A l'issue du projet AFEK, le nombre de clients raccordés est estimé à environ 16.000 abonnés domestiques et professionnels. En 2020, le nombre d'abonnés est passé à 34.629 clients raccordés dont 29.021 clients facturés en Basse Tension (BT) ; 55 clients raccordés dont 44 clients facturés en Moyenne Tension (MT), ce qui représente un taux de desserte d'environ 28% des ménages. En fin de projet AFEK, le délai de facturation des clients est passé de 2-3 mois à un mois alors que le taux de recouvrement des factures a été amélioré, passant de 24% à 55%. Le nombre de pannes ayant un impact sur la distribution, a été également réduit de moitié, ce qui ne doit pas occulter les fautes majeures commises par la suite en terme de maintenance préventive et de gestion des alertes. Une approche décentralisée du modèle économique de la SNEL doit être recherchée ainsi que tout le potentiel lié à la digitalisation de la gestion commerciale et du paiement des clients. 1600 clients sont actuellement activés en prépaiement électrique. Pas de dispositif de monitoring ni de suivi décentralisé à Kisangani ne sont observés à ce stade.

***A05-01 Restaurer et redémarrer la turbine du groupe N°1 de la centrale hydroélectrique Tshopo et améliorer le réseau existant.***

- Financer un ATI expert en production d'énergie Hydraulique intégré au personnel de la centrale et de la SNEL sous une posture de coaching/accompagnement
- Inventorier, prioriser et analyser les besoins grâce à une baseline/étude préalable spécifique. Une étude globale de la centrale sera réalisée.
- Expertiser la qualité et le niveau de réhabilitation des vannes de régulation du barrage, cause majeure de la panne encourue par la Turbine du Groupe N°1.
- Réhabiliter le groupe N°1 : le rapport d'expertise réalisé par la société ANDINO en date du 15 mars 2019 suite à l'inspection du groupe 1 menée du 20 au 25.02.2019 a également procédé à un inventaire des pièces à remplacer et proposé un devis global de réparation de la Turbine du Groupe 1 évalué à 1.400.000 Euros.
- Aménager un barrage/mur anti crue au pied de la centrale pour éviter les inondations chronique du bas des installations.
- Inventorier l'état du réseau existant et des réalisations d'amélioration du réseau par CTB-AFEK après 5 ans.
- Poursuivre après chiffrage en début d'intervention, la réhabilitation du réseau basse tension afin d'amener l'énergie électrique d'une bonne qualité à la population;
- Contribuer à la poursuite de la réhabilitation du réseau moyenne tension 6,6 kV et 30 KV

***A05-02 Renforcer les capacités de gouvernance, de gestion et de maintenance préventive de la SNEL Tshopo***

- **Pallier les carences en formation technique** du personnel de la centrale :
  - Expertiser les processus de gestion et de maintenance de la centrale hydroélectrique
  - Intégrer une approche qualité de type ISO visant les 0% de non conformités pour normaliser les procédures de gestion, de maintenance et d'alerte.
  - Former le personnel de La SNEL Tshopo a procédé en fonction de l'analyse des besoins en formation. Les thématiques techniques retenues à ce stade pour la formation technique sont : la régulation de vitesse, l'excitation statique, l'appropriation du système de gestion et d'exploitation SCADA, les automates programmables, la protection numérique des nouvelles cellules et de leurs disjoncteurs, l'initiation et la mise à niveau en bureautique informatique et la gestion informatisée des données techniques.
- **Expérimenter un système de gestion inclusif décentralisé**
  - Identifier les acteurs qui participeront au comité de gestion (SNEL, opérateurs privés, société civile).
  - Réunir les membres du comité autour d'activités qui créent du lien social (visite de la centrale, atelier « électricité », etc.).

- Renforcer les capacités des membres du comité de gestion à l'enjeu commun de la gestion de la turbine (planification, production de données, analyse des données, etc.).
  - Coacher le comité de gestion dans ses activités de gestion.
  - Coacher le comité de gestion dans son dialogue avec le niveau central (définir et implémenter un processus de rapportage).
  - Etablir un business plan intégré SNEL TSHOPO à 10 ans
- **Appuyer techniquement les différents organes de gouvernance du secteur de l'énergie en RDC.**
- Produire une analyse stratégique des organes de gouvernance, tout niveau, du secteur de l'énergie (revue des processus relatifs à la prise de décision, connaissance des organigrammes, diagnostic des capacités, analyse des relations de pouvoirs, identification des parties prenantes externes, etc.)
  - Former les RH identifiées comme prioritaires par rapport au renforcement de capacité (suite à l'analyse des capacités réalisées en amont, il pourra s'agir de renforcer les capacités de planification, de gestion RH, d'analyse en aide à la prise de décision, etc.).

*A05-03 Mettre en place un dispositif de prépaiement électrique à la SNEL Tshopo*

- Dispenser une formation relative aux mécanismes institutionnels et réglementaires en matière de privatisation des réseaux de distribution aux ménages.
- Mettre en place un système de prépaiement CASH power
- Contractualiser un partenariat avec un opérateur Télécom
- Expérimenter la gestion commerciale décentralisée de la SNEL Tshopo (Centre de profit spécifique)
- Valider le Business model et le business plan de la SNEL Tshopo

*A05-04 Assurer la capitalisation et le partage d'expérience du projet*

- Intégrer la dimension intersectorielle des 3 projets électriques dans le Katanga, le Kasai et Tshopo avec l'ECT infrastructures.
- Capitaliser les bonnes pratiques en énergies renouvelables, GRID et modèles économiques de développement

### 4.3 Synergies / complémentarités

Les bailleurs de fonds sont très peu présents dans la Tshopo sur l'axe développement. Quelques synergies sont déjà en cours avec des projets environnementaux et de lutte contre les changements climatiques mis en œuvre par le **PNUD** et le **CIFOR**.

En revanche, le portefeuille provincial Enabel dans la Tshopo, va accentuer sa cohérence et ses complémentarités intersectorielles via l'intégration d'un résultat commun entre PRODAT et EDUT lié à la dynamisation du développement local sur le **territoire d'Isangi**. Ladite approche intégrera également le programme santé, notamment sur des thématiques de santé liée aux maladies hydriques, la lutte contre les violences basées sur le genre, la santé/sécurité au travail, etc.

La mise en commun des efforts EDUT-PRODAT visera à développer une véritable chaîne de valeur agricole à travers toutes ses composantes, sous l'égide d'acteurs locaux clés qui assureront sa mise en œuvre au niveau de la production, transformation, commercialisation, formations professionnalisantes courtes et pratiques, incubation et accélération de l'auto-emploi agricole etc.

Synergies entre PRODAT et EDUT : les possibilités de synergie d'actions entre ces deux interventions ont été identifiées en équipe lors de l'atelier sur la théorie de changement de la manière suivante :

- Organisation des concertations permanentes entre PRODAT et EDUKOR pour l'insertion professionnelle des élèves sortants des écoles agricoles ;
- Organisation des formations en alternance des élèves en formation dans les OPB et unions qui travaillent dans le domaine agricole ;
- Organisation des conférences, ateliers, travaux pratiques dans le domaine agricole animés par les acteurs du PRODAT au profit des élèves et de leurs enseignants ;
- Création d'un cadre de concertation territoriale pour les échanges entre acteurs clés sur le développement du territoire et planification conjointe des activités pour actionner la dynamique de développement local ;
- Apprentissage collectif sur ce qui fonctionne dans l'un ou l'autre volet et comment le faire concrètement.

La collaboration avec des organisations de la société civile locale sera recherchée et contractualisée pour assurer l'appropriation et la durabilité des interventions, en particulier pour le résultat insertion professionnelle et développement local.

### 4.4 Cadre logique, indicateurs et sources de vérification.

Voir annexe.

## 4.5 Localisation

Les activités de l'intervention sont localisées sur deux zones distinctes :

- Le territoire urbain de Kisangani avec 5 établissements soutenus
- Le territoire rural et agricole à Isangi et Yangambi avec 1 Lycée technique agricole

<b>KISANGANI (Urbain)</b>	<b>Territoire d'Isangi (Rural)</b>
1. C.S. Marie Reine de la Paix	6. C.S La Sagesse
2. CPS Makiso	7. ITA Bosembo
3. ITA Simisimi	8. ITA Yangambi
4. ITI Chololo	9. ITA Yanonge
5.LT Mapendano	10. ITP Mogoya

## 4.6 Bénéficiaires

- Les apprenants et sortants des établissements formels et informels soutenus ;
- Les jeunes et porteurs (tout public) de projets issus de l'environnement socio-économique ;
- Les représentants d'employeurs formels et informels ainsi que leurs organes représentatifs (FEC, Entreprises, ASBL);
- Les ONG locale impliquées dans le développement agricole, rural et artisanal ;
- Les associations/coopératives de jeunes, de femmes et de personnes en situation de handicap ;
- Les 10 établissements soutenus – les structures de formation informelle ;
- Le Ministère EPST et PROVED de référence

## 4.7 Durée

La convention spécifique aura une durée de 110 mois avec une fin fixée au 03 juin 2023. La période d'exécution sera de 97 mois avec une fois au 31 décembre 2022.

## 5 Ressources

### 5.1 Ressources humaines

Les ressources humaines actuelles seront maintenues et prolongées jusqu'en décembre 2022 (prise en charge de l'année 2020 déjà prévue sur le budget actuel). Néanmoins, les architectures de fonction du personnel international et national existant seront revues, actualisés et adaptées aux nouvelles stratégies de ce DTF.

Une équipe réduite assurera la clôture jusqu'à mars 2023.

#### Ressources humaines actuelles

Entité	ATI	ATN	Personnel d'appui/support partagé
EDUT	1 Intervention Manager (Intérim ATI Insertion professionnelle et Entrepreneuriat)	2 Experts Technique formation emploi (1 Management scolaire et 1 Partenariat public-privé)	RAF, Gestionnaires de Subside, Expert Communication/ Genre, Comptables, Caissière, logisticiens, gestionnaire des achats, archiviste, chauffeurs, personnel d'entretien
EDUT	1 ATI Infrastructure (RH partagée 60% EDUT)	1 Assistante de programme (Stage, Communication et Genre)	
Coordination Provinciale	1 Coordinateur provincial	1 Chargé de programme	RAFI

Le **personnel additionnel nécessaire** sera recruté, selon le tableau ci-dessous :

Description de fonction	Rôle	Durée indicative de prestation
<b>Expertise Internationale</b>		
1 Expert International – ATI (Résultat 3)	Spécialiste en Incubation et Entrepreneuriat urbain	27 mois
1 Expert International – ATI (Résultat 5)	Spécialiste en Énergie hydroélectrique et/ou en Ingénierie Electromécanique	27 mois
<b>Expertise nationale</b>		
Expert national (A3) – ATN 1 (Résultat 2)	Spécialiste en Ingénierie de formation et didactique professionnelle	27 mois
Expert national (A3) – ATN 2 (Résultat 1)	Spécialiste en Planification, Suivi-Evaluation, Capitalisation (RH partagée 50%)	18 mois
Expert national (A3) – ATN 3 (Résultat 1)	Gestionnaire ICT polyvalent (affecté sur EDUT mais travaillera sur l'ensemble des projets digitaux du programme Tshopo)	27 mois
Expert national (A3) – ATN 4 - (Résultat 5)	Ingénieur Electro-mécanicien – Essentiellement affecté sur R5 avec appuis ponctuels autres activités EDUT	27 mois
Expert national (A3) - ATN 5 - (Résultat 4)	Spécialiste en entrepreneuriat local, travail en synergie avec PRODAT (basé à Isangi)	27 mois

## 5.2 Ressources financières

Un budget détaillé se trouve en annexe.

# 6 Modalités de mise en œuvre

## 6.1 Gouvernance

La gestion et le pilotage du programme restent inchangés, en Régie, conformément aux modalités d'exécution prévues dans le DTF initial.

Le fonctionnement de la SMCL demeure inchangé ainsi que sa composition. L'intervention veillera, à inviter les représentants de la FEC comme observateurs.

## 6.2 Subsidés et partenariats

Dans le cadre de l'exécution de la prolongation, il est envisagé de conclure des conventions de subsidés avec les organisations suivantes (liste potentielle et non-exhaustive) :

- La **FEC** (Province TSHOPO) n'a pas encore été mobilisée structurellement en milieu urbain par le programme alors que son rôle est essentiel en matière d'appui au développement des entreprises et de l'économie locale. La FEC jouera un rôle central en termes de stage, d'insertion à l'auto-emploi et à l'emploi salarié. La convention de subsidés contribuera au renforcement de la FEC mais aussi de déploiement d'une **offre de services professionnels** en direction des MPME de Kisangani et d'Isangi. Les jeunes porteurs de projets ou en encore les artisans déjà positionnés pourront tirer avantage de ce soutien par la FEC pour mieux déployer leurs activités.
- Les **10 établissements** soutenus par le programme EDUT : ils sont, à travers les apprenants, les premiers bénéficiaires de l'intervention. Le projet accompagnera les Centres à développer leur « **Projets d'établissement** ». L'objectif sera de soutenir la mise en œuvre de ces projets d'Etablissement
- **AJMM** (Association des Jeunes Menuisier de la Mangobo: **Groupes d'Artisans** dynamiques favorisant des stages, formation en alternance, emplois micro-crédit et Leasing équipements. Ce partenaire est susceptible de **monter en puissance** en prenant en charge le processus d'accompagnement à l'emploi et l'auto-emploi en milieu urbain sur des métiers artisanaux. Ils sont aussi en capacité de mettre en place des dispositifs de formation courts pour des **jeunes de tout horizon**, pratiques et professionnalisants ;
- Un subside avec la **PIDR**, pour l'accompagnement vers l'insertion et l'entrepreneuriat des jeunes en milieu rural ;
- Un subside avec la **HPP** en concertation avec PRODAT, pour l'accompagnement et l'opérationnalisation des Champs d'application dans les ITA ainsi que l'accompagnement vers l'insertion et l'entrepreneuriat des lauréats ;
- Des partenariats avec l'**Alliance française** et l'**INPP** seront renforcés notamment pour des formation courte et à la carte (en informatique et métiers spécialisés) au bénéfice des **formateurs des 10 établissements** et des jeunes ;
- Un partenariat avec le **projet FORETS : mise en œuvre par CIFOR** sur financement de l'Union Européenne dans le domaine des formations en aménagement

forestier, gestion forestière durable, légalité et certification du bois, stage dans les entreprises forestières, emplois, apiculture, transformation et séchage du bois.

- Un partenariat avec une société forestière **CFT** (Compagnie Forestière et de Transformation) pour le renforcement des capacités des lauréats, la formation des formateurs, l'utilisation des équipements, les stages, les formations en alternance et l'emploi-salarié.

### **6.3 Suivi des résultats et rapport**

Le suivi technique et financier de la mise en œuvre reste inchangé.

Il sera réalisé en continu, selon le système de suivi interne technique et financier d'Enabel. Sur cette base, l'équipe d'intervention procédera à une mise à jour complète du « Monitoring Opérationnel » continu et un monitoring des résultats annuel conformément à la politique de suivi d'Enabel. Ce Monitoring Opérationnel a pour objet de planifier l'évolution de l'intervention et de rendre compte des résultats par rapport à la planification précédente. Il contient des informations administratives et financières, ainsi que des informations sur les activités et les outputs (progrès accomplis, planification et risques).

Un rapport de résultats annuel et un rapport final seront réalisés conformément aux obligations contractuelles. Chaque rapport rendra compte de la mise en œuvre, des difficultés rencontrées, des changements mis en place, ainsi que des résultats obtenus (réalisations et effets directs), mesurés par rapport aux indicateurs correspondants, en utilisant comme référence la matrice du cadre logique. Le rapport sera présenté de manière à permettre le suivi des moyens envisagés et employés et des modalités budgétaires. Le rapport final, narratif et financier, couvrira toute la période de mise en œuvre du programme EDUT.

Le système de suivi évaluation actuelle permet de répondre aux besoins d'informations qui permettent de mesurer le niveau de performance des objectifs à différents niveaux du programme (objectifs spécifiques, résultats et sous résultats). La matrice de monitoring sera révisée et complétée pour intégrer les nouveaux indicateurs et expurger les indicateurs moins en phase avec les nouvelles orientations du projet.

### **6.4 Communication pour le Développement (C4D)**

Le projet envisage de renforcer la communication, et plus spécifiquement la Communication pour le développement (C4D).

La participation active des bénéficiaires des projets de développement est reconnue aujourd'hui comme un facteur essentiel à la pérennisation d'un projet. Dans cette optique, il sera primordial d'inclure les porteurs du projet afin qu'ils deviennent acteurs de leur propre développement.

En termes de réalisation et d'activité de C4D, quatre axes principaux seront retenus :

1. La diffusion de success stories dans les différents secteurs : il s'agira de repérer les différents acteurs qui portent le projet ou qui ont bénéficié d'un tel projet. Pour ces derniers, une attention particulière sera donnée au parcours qu'ils ont vécu : d'où viennent ces personnes et comment ou grâce à quoi elles en sont arrivées là.
2. La sensibilisation à la question du genre de manière transversale. Les jeunes filles et jeunes garçons, les parents, les formateurs ainsi que les professionnelles des secteurs devront être sensibilisés à la question du genre afin de créer un climat de sécurité et de confiance pour les jeunes filles entrant dans les filières de formation ou pour les femmes insérées dans le milieu professionnel.

3. Les récepteurs/bénéficiaires se sentent proches des porteurs de projet : Si les récepteurs des différentes communication et sensibilisation se sentent proches des acteurs et porteurs de projet, alors ils s'identifieront plus facilement à eux et le changement de comportement sera plus évident à adopter, à imiter.

4. L'importance du développement local pour l'amélioration globale. Il s'agira ici de travailler sur le sentiment d'appartenance à une communauté et au bien-fondé des projets pour le développement général.

## **6.5 Communication institutionnelle**

Des actions de communication seront consenties afin d'assurer une meilleure visibilité du projet EDUT et d'Enabel dans la province de la Tshopo. L'implication, l'engagement et l'alignement de l'ensemble des acteurs et partenaires sont les véritables contributeurs à l'impact attendus. L'équipe du projet et la coordination du programme de la Tshopo veilleront à ce que les événements, les promotions et les informations partagées par EDUT s'inscrivent dans l'obtention de résultats concrets et tangibles.

Une attention particulière sera portée à la communication intersectorielle résultante des actions communes et synergies entre les différents projets Enabel de la Tshopo, de la RDC et les autres partenaires techniques et financier.

## **6.6 Evaluation, Capitalisation et Audit**

### **6.6.1 Evaluation**

Une évaluation finale externe de l'intervention est prévue à la fin du programme (revue finale). L'évaluation sera utilisée pour apprécier les résultats, mesurer la performance, et identifier les enseignements tirés et les leçons apprises.

### **6.6.2 Capitalisation**

Des efforts seront consentis pour capitaliser, partager et mettre en avant les acquis et bonnes pratiques notamment sur les points suivants :

- *Success stories* sur les bénéficiaires (valorisant des métiers et l'insertion professionnelle réussie en emploi-salarié et auto-emploi) ;
- Catalogue des offres de services de formation-emploi-production, et appui à l'organisation des journées portes ouvertes des Etablissements (notamment pour attirer les inscriptions) ;
- L'organisation des concours de métiers et compétitions pour stimuler l'innovation, la créativité et le mérite chez les jeunes ;
- Réalisation de photos professionnelles métiers /capsules vidéos sur des actions innovantes et de capitalisation du projet ;
- Prise en considération Thèmes prioritaires sur le genre/entrepreneuriat féminin, l'environnement/changement climatique, l'inclusion des groupes vulnérables).

### **6.6.3 Audit**

Des audits indépendants seront effectués annuellement conformément aux règles d'Enabel en la matière. L'audit vérifiera que les dépenses effectuées reflètent bien la réalité, sont exhaustives et ont été effectuées dans le respect des procédures.

## 7 Analyse des risques

Cette section récapitule les risques principaux et les incertitudes, ainsi que la manière dont ces éléments sont pris en compte.

- **Faible collaboration de la part du secteur privé** : le faible niveau de confiance des opérateurs économiques entre eux, le peu d'appétence au risque et au partenariat, la faiblesse des organisations représentatives ont un impact direct sur le potentiel de développement économique. La vision consistant à accompagner un écosystème amélioré pour accentuer les chances d'insertion des jeunes sortants, postule sur un partenariat gagnant-gagnant avec le secteur formel et informel.  
Mesures correctives : assurer au fil de l'eau, un bon dosage entre les attentes du secteur privé et les bénéfices directs et indirects qu'ils peuvent pro-mériter. Réaliser des prospections régulières et ponctuelles pour trouver des opportunités de stages et d'emplois durable auprès des entreprises.
  
- **Capacités des partenaires à réaliser les activités sous leur responsabilité**  
Les capacités techniques et administratives des partenaires de mise en œuvre des CdS et leur niveau de structuration peuvent varier. La mise en œuvre des activités qui leur sont déléguées en regard de leurs mandats s'inscrit dans le processus d'apprentissage et de renforcement des capacités, mais il y a des risques de retard dans l'atteinte des résultats dans la mesure où le temps imparti à l'exécution des activités conventionnées sera limité à 30 mois.  
Mesures correctives : implication, coaching et accompagnement renforcés des agents du programme pour les aspects de renforcement des capacités des partenaires à tous les niveaux, dans la planification de leurs activités et dans les outils qui sont mis à leur disposition.
  
- **Mauvaise gouvernance des Etablissements** par les partenaires institutionnels ou par l'institution hôte :  
Mesures correctives : la digitalisation des outils de gestion et de management scolaire, doit engendrer une transparence accrue sur les flux et transaction financiers. Le progiciel de gestion scolaire devrait progressivement apporter une meilleure traçabilité et permettre une redevabilité améliorée entre acteurs de gestion scolaire.

## 8 Annexes

### 8.1 Budget total adapté

			Code Intervention RDC1217911	BUDGET INITIAL	BUDGET ADDITIONNEL	BUDGET TOTAL	% d'Augmentation
A			<b>OS: Dans un cadre institutionnel (provincial) et organisationnel (établissements) amélioré, les apprenants des filières appuyées sur l'axe Kisangani - Yangambi - Isangi, dont une plus grande proportion de filles, réussissent une formation technique de qualité pertinente, incluant les cours pratiques, stages et l'accompagnement à l'insertion professionnelle</b>	6 761 411 €	5 221 597 €	11 983 008 €	
A	01		<b>R1 Le pilotage, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP sont améliorés grâce à l'introduction d'une gestion digitalisée intégrée des établissements</b>	1 705 900 €	194 648 €	1 900 548 €	3%
A	01	01	Organiser la concertation au niveau provincial afin d'assurer le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie provinciale et locale	130 000 €	-3 352 €	126 648 €	
A	01	02	Renforcer et assurer un meilleur suivi du pilotage du secteur	210 000 €	64 069 €	274 069 €	
A	01	03	Renforcer les capacités des acteurs participant au pilotage et gestion	1 365 900 €	-263 169 €	1 102 731 €	
A	01	04	Concevoir et mettre en œuvre un outil digitalisé de gestion des établissements et centres de ressources		132 500 €	132 500 €	
A	01	05	Expérimenter le paiement par Mobile Money en milieu urbain et rural		6 000 €	6 000 €	
A	01	06	Elaborer et mettre en oeuvre les Plans/Projets d'établissements triennal des 10 Centres appuyés		177 500 €	177 500 €	
A	01	07	Installer et fournir une connexion internet aux bénéficiaires du projet		81 100 €	81 100 €	
A	02		<b>R2 Les établissements soutenus proposent une offre de formation pertinente et de qualité en faveur des jeunes apprenants</b>	5 055 511 €	-111 621 €	4 943 890 €	-2%
A	02	01	Établir et rendre fonctionnels les Centres d'application provisoires/CDA	1 146 100 €	32 768 €	1 178 868 €	
A	02	02	Appuyer les établissements ETFP affiliés afin qu'ils répondent aux exigences de qualité de gestion et d'organisation de formations pratiques	612 540 €	2 987 €	615 527 €	
A	02	03	Améliorer les formations des apprenants aux pratiques des métiers	669 000 €	-132 597 €	536 403 €	
A	02	04	Tester et améliorer les mécanismes d'insertion socio-économiques des sortants	245 000 €	-15 689 €	229 311 €	
A	02	05	Chantiers-écoles	23 213 €	4 €	23 217 €	
A	02	06	Établir et rendre fonctionnels les 10 Centres ciblés	2 359 658 €	-517 894 €	1 841 764 €	

A	02	07	Promouvoir les métiers, adapter et diversifier l'offre de formation dans les 10 Centres appuyés		184 000 €	184 000 €	
A	02	08	Planter et optimiser les énergies renouvelables dans les écoles		188 000 €	188 000 €	
A	02	09	Promouvoir l'accès à l'eau potable dans les établissements appuyés		104 600 €	104 600 €	
A	02	10	Développer une offre de formation continue en informatique		42 200 €	42 200 €	
<b>A</b>	<b>03</b>		<b>R3 Le dispositif d'incubation urbain multifonctionnel permet à un nombre accru de jeunes d'accéder à un emploi décent</b>	<b>0 €</b>	<b>2 205 752 €</b>	<b>2 205 752 €</b>	<b>32%</b>
A	03	01	Soutenir le stage d'insertion professionnelle et l'emploi salarié		614 500 €	614 500 €	
A	03	02	Opérationnaliser le modèle économique d'incubation urbain par et avec la FEC		276 000 €	276 000 €	
A	03	03	Mettre en œuvre le chantier-école pour l'insertion		285 000 €	285 000 €	
A	03	04	Promouvoir les métiers dans les secteurs porteurs d'emploi		30 000 €	30 000 €	
A	03	05	Mettre en œuvre un dispositif leasing dans les secteurs porteurs d'emploi géré par FEC		14 000 €	14 000 €	
A	03	06	Soutenir la construction et réhabilitation des infrastructures du dispositif d'incubation		550 000 €	550 000 €	
A	03	07	Assurer la fourniture d'équipements du dispositif Leasing et d'Incubation		436 252 €	436 252 €	
<b>A</b>	<b>04</b>		<b>R4 Les conditions d'un développement local autour de l'enjeu commun agriculture/mobilité sont réunies dans la zone rurale/urbaine d'Isangi en vue d'une réduction des inégalités sociales et économiques</b>	<b>0 €</b>	<b>622 818 €</b>	<b>622 818 €</b>	<b>9%</b>
A	04	01	Accompagner les acteurs potentiels du développement local	0 €	11 000 €	11 000 €	
A	04	02	Stimuler l'insertion professionnelle et la création d'emploi pour les jeunes dans l'arrière-pays d'Isangi	0 €	586 818 €	586 818 €	
A	04	03	Assurer le Monitoring, Suivi-évaluation et Capitalisation du résultat commun	0 €	25 000 €	25 000 €	
<b>A</b>	<b>05</b>		<b>R5 La production et la distribution d'électricité dans la ville de Kisangani contribuent à la relance économique</b>	<b>0 €</b>	<b>2 310 000 €</b>	<b>2 310 000 €</b>	<b>33%</b>
A	05	01	Restaurer et opérationnaliser la turbine du groupe N°1 de la centrale hydroélectrique Tshopo et améliorer le réseau existant	0 €	1 850 000 €	1 850 000 €	
A	05	02	Renforcer les capacités de gouvernance, de gestion et de maintenance préventive de la SNEL Tshopo	0 €	340 000 €	340 000 €	
A	05	03	Mettre en place un dispositif de prépaiement électrique à la SNEL Tshopo	0 €	100 000 €	100 000 €	
A	05	04	Assurer la capitalisation et le partage d'expérience du projet	0 €	20 000 €	20 000 €	
<b>X</b>			<b>Réserve budgétaire</b>	<b>0 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>1%</b>
<b>X</b>	<b>01</b>		<b>Réserve budgétaire</b>	<b>0 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>1%</b>

X	01	01	Réserve budgétaire REGIE	0 €	100 000 €	100 000 €	
Z			<b>Moyens généraux</b>	<b>2 238 589 €</b>	<b>1 678 403 €</b>	<b>3 916 992 €</b>	<b>24%</b>
Z	01		<b>Frais de personnel</b>	<b>1 338 594 €</b>	<b>1 261 701 €</b>	<b>2 600 295 €</b>	<b>18%</b>
Z	01	01	Assistant technique PARTAGE (Coordinateur, IM et RAFi)	883 106 €	424 408 €	1 307 514 €	
Z	01	02	Equipe finance et administration PARTAGE	394 320 €	597 747 €	992 067 €	
Z	01	03	Equipe technique partagée (Chargé de Programmes, ...)	59 868 €	155 088 €	214 956 €	
Z	01	04	Autres frais de personnel (Antenne Isangi)	1 300 €	84 458 €	85 758 €	
Z	02		<b>Equipement</b>	<b>253 958 €</b>	<b>29 693 €</b>	<b>283 651 €</b>	<b>0%</b>
Z	02	01	Véhicules/ Canot rapide (8 à 10 plces)	87 500 €	-154 €	87 346 €	
Z	02	02	Equipement bureau	33 500 €	5 173 €	38 673 €	
Z	02	03	Equipement IT	55 000 €	26 602 €	81 602 €	
Z	02	04	Loyer (temporaire) et loyer partagé PRODADET et Aménagements des bureau	77 958 €	-1 928 €	76 030 €	
Z	03		<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>486 037 €</b>	<b>343 521 €</b>	<b>829 558 €</b>	<b>5%</b>
Z	03	01	Loyer du bureau	15 000 €	60 116 €	75 116 €	
Z	03	02	Services et frais de maintenance	93 779 €	10 000 €	103 779 €	
Z	03	03	Frais de fonctionnement des véhicules	89 309 €	40 980 €	130 289 €	
Z	03	04	Télécommunications	77 107 €	69 590 €	146 697 €	
Z	03	05	Fouritures de bureau	31 340 €	55 918 €	87 258 €	
Z	03	06	Missions	70 140 €	21 650 €	91 790 €	
Z	03	07	Frais de représentation et de communication externe	19 862 €	1 282 €	21 144 €	
Z	03	08	Formation	14 500 €	13 000 €	27 500 €	
Z	03	09	Frais de consultance	50 000 €	-4 795 €	45 205 €	
Z	03	10	Frais Financiers	0 €	9 056 €	9 056 €	
Z	03	11	Frais TVA	0 €	0 €	0 €	
Z	03	12	Autres frais de fonctionnement	25 000 €	66 723 €	91 723 €	
Z	04		<b>Audit, Suivi et Evaluation</b>	<b>160 000 €</b>	<b>43 488 €</b>	<b>203 488 €</b>	<b>1%</b>
Z	04	01	Frais de suivi et évaluation	80 000 €	50 905 €	130 905 €	
Z	04	02	Audit	45 000 €	-13 163 €	31 837 €	
Z	04	03	Support & Learning	35 000 €	5 746 €	40 746 €	
			<b>TOTAL intervention</b>	<b>9 000 000 €</b>	<b>7 000 000 €</b>	<b>16 000 000 €</b>	<b>100%</b>

## 8.2 Budget additionnel détaillé

		<b>Code Intervention RDC1217911</b>	<b>SOLDE BUDGETAIRE 29/02/2020</b>	<b>BUDGET ADDITIONNEL</b>	<b>BUDGET SUR LES PROCHAINES ANNES</b>	<b>2020 à partir mars</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>	<b>2023</b>
		<b>Dans un cadre institutionnel (provincial) et organisationnel (établissements) amélioré, les apprenants des filières appuyées sur l'axe Kisangani - Yangambi - Isangi, dont une plus grande proportion de filles, réussissent une formation technique de qualité pertinente, incluant les cours pratiques, stages et l'accompagnement à l'insertion professionnelle</b>	<b>1 785 873 €</b>	<b>5 221 597 €</b>	<b>7 007 470 €</b>	<b>1 260 850 €</b>	<b>3 687 370 €</b>	<b>2 059 250 €</b>	<b>0 €</b>
<b>01</b>		<b>R1 Le pilotage, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP sont améliorés grâce à l'introduction d'une gestion digitalisée intégrée des établissements</b>	<b>316 451 €</b>	<b>194 648 €</b>	<b>511 099 €</b>	<b>99 250 €</b>	<b>243 800 €</b>	<b>168 050 €</b>	<b>0 €</b>
01	01	Organiser la concertation au niveau provincial afin d'assurer le pilotage et la mise en œuvre de la stratégie provinciale et locale	29 352 €	-3 352 €	26 000 €	7 000 €	12 000 €	7 000 €	0 €
01	02	Renforcer et assurer un meilleur suivi du pilotage du secteur	-10 069 €	64 069 €	54 000 €	17 000 €	21 000 €	16 000 €	0 €
01	03	Renforcer les capacités des acteurs participant au pilotage et gestion	297 169 €	-263 169 €	34 000 €	14 000 €	16 000 €	4 000 €	0 €
01	04	Concevoir et mettre en œuvre un outil digitalisé de gestion des établissements et centres de ressources	0 €	132 500 €	132 500 €	33 500 €	56 000 €	43 000 €	0 €
01	05	Expérimenter le paiement par Mobile Money en milieu urbain et rural	0 €	6 000 €	6 000 €	2 000 €	2 000 €	2 000 €	0 €
01	06	Elaborer et mettre en œuvre les Plans/Projets d'établissements triennal des 10 Centres appuyés	0 €	177 500 €	177 500 €	20 000 €	96 250 €	61 250 €	0 €
01	07	Installer et fournir une connexion internet aux bénéficiaires du projet	0 €	81 100 €	81 100 €	5 750 €	40 550 €	34 800 €	0 €
<b>02</b>		<b>R2 Les établissements soutenus proposent une offre de formation pertinente et de qualité en faveur des jeunes apprenants</b>	<b>1 469 422 €</b>	<b>-111 621 €</b>	<b>1 357 801 €</b>	<b>660 300 €</b>	<b>588 300 €</b>	<b>109 200 €</b>	<b>0 €</b>
02	01	Établir et rendre fonctionnels les Centres d'application provisoires/CDA	-32 768 €	32 768 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
02	02	Appuyer les établissements ETFP affiliés afin qu'ils répondent aux exigences de qualité de gestion et d'organisation de formations pratiques	-2 987 €	2 987 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
02	03	Améliorer les formations des apprenants aux pratiques des métiers	238 797 €	-132 597 €	106 200 €	94 200 €	11 000 €	1 000 €	0 €
02	04	Tester et améliorer les mécanismes d'insertion socio-économiques des sortants	15 689 €	-15 689 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
02	05	Chantiers-écoles	-4 €	4 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
02	06	Établir et rendre fonctionnels les 10 Centres ciblés	1 250 694 €	-517 894 €	732 800 €	431 400 €	253 200 €	48 200 €	0 €
02	07	Promouvoir les métiers, adapter et diversifier l'offre de formation dans les 10 Centres appuyés	0 €	184 000 €	184 000 €	29 500 €	102 500 €	52 000 €	0 €
02	08	Implanter et optimiser les énergies renouvelables dans les écoles	0 €	188 000 €	188 000 €	35 000 €	148 000 €	5 000 €	0 €

02	09	Promouvoir l'accès à l'eau potable dans les établissements appuyés	0 €	104 600 €	104 600 €	53 600 €	50 000 €	1 000 €	0 €
02	10	Développer une offre de formation continue en informatique	0 €	42 200 €	42 200 €	16 600 €	23 600 €	2 000 €	0 €
<b>03</b>		<b>R3 Le dispositif d'incubation urbain multifonctionnel permet à un nombre accru de jeunes d'accéder à un emploi décent</b>	<b>0 €</b>	<b>2 205 752 €</b>	<b>2 205 752 €</b>	<b>249 300 €</b>	<b>1 182 952 €</b>	<b>773 500 €</b>	<b>0 €</b>
03	01	Soutenir le stage d'insertion professionnelle et l'emploi salarié	0 €	614 500 €	614 500 €	96 500 €	264 000 €	254 000 €	0 €
03	02	Opérationnaliser le modèle économique d'incubation urbain par et avec la FEC	0 €	276 000 €	276 000 €	36 000 €	136 000 €	104 000 €	0 €
03	03	Mettre en œuvre le chantier-école pour l'insertion	0 €	285 000 €	285 000 €	67 000 €	95 000 €	123 000 €	0 €
03	04	Promouvoir les métiers dans les secteurs porteurs d'emploi	0 €	30 000 €	30 000 €	4 000 €	13 500 €	12 500 €	0 €
03	05	Mettre en œuvre un dispositif leasing dans les secteurs porteurs d'emploi géré par FEC	0 €	14 000 €	14 000 €	1 000 €	8 000 €	5 000 €	0 €
03	06	Soutenir la construction et réhabilitation des infrastructures du dispositif d'incubation	0 €	550 000 €	550 000 €	35 000 €	265 000 €	250 000 €	0 €
03	07	Assurer la fourniture d'équipements du dispositif Leasing et d'Incubation	0 €	436 252 €	436 252 €	9 800 €	401 452 €	25 000 €	0 €
<b>04</b>		<b>R4 Les conditions d'un développement local autour de l'enjeu commun agriculture/mobilité sont réunies dans la zone rurale/urbaine d'Isangi en vue d'une réduction des inégalités sociales et économiques</b>	<b>0 €</b>	<b>622 818 €</b>	<b>622 818 €</b>	<b>107 000 €</b>	<b>277 318 €</b>	<b>238 500 €</b>	<b>0 €</b>
04	01	Accompagner les acteurs potentiels du développement local	0 €	11 000 €	11 000 €	8 000 €	3 000 €	0 €	0 €
04	02	Stimuler l'insertion professionnelle et la création d'emploi pour les jeunes dans l'hinterland d'Isangi	0 €	586 818 €	586 818 €	96 500 €	264 318 €	226 000 €	0 €
04	03	Assurer le Monitoring, Suivi-évaluation et Capitalisation du résultat commun	0 €	25 000 €	25 000 €	2 500 €	10 000 €	12 500 €	0 €
<b>05</b>		<b>R5 La production et la distribution d'électricité dans la ville de Kisangani contribuent à la relance économique</b>	<b>0 €</b>	<b>2 310 000 €</b>	<b>2 310 000 €</b>	<b>145 000 €</b>	<b>1 395 000 €</b>	<b>770 000 €</b>	<b>0 €</b>
05	01	Restaurer et opérationnaliser la turbine du groupe N°1 de la centrale hydroélectrique Tshopo et améliorer le réseau existant	0 €	1 850 000 €	1 850 000 €	55 000 €	1 205 000 €	590 000 €	0 €
05	02	Renforcer les capacités de gouvernance, de gestion et de maintenance préventive de la SNEL Tshopo	0 €	340 000 €	340 000 €	90 000 €	140 000 €	110 000 €	0 €
05	03	Mettre en place un dispositif de prépaiement électrique à la SNEL Tshopo	0 €	100 000 €	100 000 €	0 €	50 000 €	50 000 €	0 €
05	04	Assurer la capitalisation et le partage d'expérience du projet	0 €	20 000 €	20 000 €	0 €	0 €	20 000 €	0 €
		<b>Réserve budgétaire</b>	<b>0 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>0 €</b>
<b>01</b>		<b>Réserve budgétaire</b>	<b>0 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>100 000 €</b>	<b>0 €</b>
01	01	Réserve budgétaire REGIE	0 €	100 000 €	100 000 €	0 €	0 €	100 000 €	0 €
		<b>Moyens généraux</b>	<b>191 818 €</b>	<b>1 678 403 €</b>	<b>1 870 220 €</b>	<b>390 729 €</b>	<b>595 199 €</b>	<b>804 793 €</b>	<b>79 500 €</b>
<b>01</b>		<b>Frais de personnel</b>	<b>64 405 €</b>	<b>1 261 701 €</b>	<b>1 326 105 €</b>	<b>280 678 €</b>	<b>398 135 €</b>	<b>576 793 €</b>	<b>70 500 €</b>
01	01	Assistant technique PARTAGE (Coordinateur, IM et RAFi)	136 292 €	424 408 €	560 700 €	115 200 €	144 000 €	234 000 €	67 500 €

01	02	Equipe finance et administration PARTAGE	-63 141 €	<b>597 747 €</b>	534 606 €	145 508 €	177 202 €	208 896 €	3 000 €
01	03	Equipe technique partagée (Chargé de Programmes, ...)	-5 952 €	<b>155 088 €</b>	149 136 €	19 970 €	49 712 €	79 454 €	0 €
01	04	Autres frais de personnel (Antenne Isangi)	-2 794 €	<b>84 458 €</b>	81 664 €	0 €	27 221 €	54 443 €	0 €
<b>02</b>		<b>Equipement</b>	<b>7 307 €</b>	<b>29 693 €</b>	<b>37 000 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>22 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
02	01	Véhicules/ Canot rapide (8 à 10 plces)	154 €	<b>-154 €</b>	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
02	02	Equipement bureau	-173 €	<b>5 173 €</b>	5 000 €	0 €	5 000 €	0 €	0 €
02	03	Equipement IT	-9 602 €	<b>26 602 €</b>	17 000 €	0 €	17 000 €	0 €	0 €
02	04	Loyer (temporaire) et loyer partagé PRODADET et Aménagements des bureau	16 928 €	<b>-1 928 €</b>	15 000 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €
<b>03</b>		<b>Frais de fonctionnement</b>	<b>38 594 €</b>	<b>343 521 €</b>	<b>382 115 €</b>	<b>75 051 €</b>	<b>130 064 €</b>	<b>168 000 €</b>	<b>9 000 €</b>
03	01	Loyer du bureau	-116 €	<b>60 116 €</b>	60 000 €	10 000	20 000	30 000	0
03	02	Services et frais de maintenance	16 561 €	<b>10 000 €</b>	26 561 €	12 500	6 061	8 000	0
03	03	Frais de fonctionnement des véhicules	1 020 €	<b>40 980 €</b>	42 000 €	12 000	12 000	18 000	0
03	04	Télécommunications	-3 590 €	<b>69 590 €</b>	66 000 €	18 000	18 000	24 000	6 000
03	05	Fournitures de bureau	1 930 €	<b>55 918 €</b>	57 848 €	2 848	20 000	35 000	0
03	06	Missions	10 352 €	<b>21 650 €</b>	32 002 €	4 000	13 002	15 000	0
03	07	Frais de représentation et de communication externe	-1 282 €	<b>1 282 €</b>	0 €	0	0	0	0
03	08	Formation	3 782 €	<b>13 000 €</b>	16 782 €	3 782	8 000	5 000	0
03	09	Frais de consultance	4 795 €	<b>-4 795 €</b>	0 €	0	0	0	0
03	10	Frais Financiers	-56 €	<b>9 056 €</b>	9 000 €	0	3 000	3 000	3 000
03	11	Frais TVA	0 €	<b>0 €</b>	0 €	0	0	0	0
03	12	Autres frais de fonctionnement	5 198 €	<b>66 723 €</b>	71 921 €	11 921	30 000	30 000	0
<b>04</b>		<b>Audit, Suivi et Evaluation</b>	<b>81 512 €</b>	<b>43 488 €</b>	<b>125 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>45 000 €</b>	<b>60 000 €</b>	<b>0 €</b>
04	01	Frais de suivi et évaluation	39 095 €	<b>50 905 €</b>	90 000 €	15 000 €	30 000 €	45 000 €	0 €
04	02	Audit	33 163 €	<b>-13 163 €</b>	20 000 €	0 €	10 000 €	10 000 €	0 €
04	03	Support & Learning	9 254 €	<b>5 746 €</b>	15 000 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	0 €
		<b>TOTAL intervention</b>	<b>1 977 690 €</b>	<b>7 000 000 €</b>	<b>8 977 690 €</b>	<b>1 651 579 €</b>	<b>4 282 569 €</b>	<b>2 964 043 €</b>	<b>79 500 €</b>

### 8.3 Cadre logique et indicateurs

Indicateurs	Valeur Baseline 2014	Baseline /Valeur 2019	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses
<b>Outcome/Objectif Spécifique : Dans un cadre institutionnel (provincial) et organisationnel (établissements) amélioré, les apprenants des filières appuyées sur l'axe Kisangani - Yangambi - Isangi, dont une plus grande proportion de filles, réussissent une formation technique de qualité pertinente, incluant les cours pratiques, stages et l'accompagnement à l'insertion professionnelle.</b>					
1. Augmentation de l'effectif global des apprenants et des jeunes filles apprenantes	Non mesuré	Tot. = 5263 G : =3386 F : 1877	Tot. = 7000 G : =3000 F : 4000	Rapports +Base de données de centres + PGS	Calendrier scolaire harmonisé entre les centres  Conditions stables de sécurité pour l'apprentissage
2. Nombre de jeunes accompagnés vers l'insertion professionnelle-	0	105	4000	Rapport du projet Rapports CdS + PGS	Modèle économique des structures d'accompagnement (Incubateurs) mis en place et opérationnel  <i>Formation courte, stage, chantier école</i>
3. Nombre de bénéficiaires insérés all in	0	42	2500	Rapport du projet Rapports CdS + PGS	Validation/acceptation de l'approche modulaire par instances concernées  Mis en place pour les modules donnés en double vacation et alternance  <i>Stage professionnel payant, chantier école payant, auto emploi, emploi salarié de plus de 10 jrs (normes OIT)</i>

Indicateurs	Valeur Baseline 2014	Baseline /Valeur 2019	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses
<b>Output/ Résultat 1 : Le pilotage, la gouvernance et la gestion du secteur ETFP sont améliorés grâce à l'introduction d'une gestion digitalisée intégrée des établissements</b>					
1. Les 10 Etablissements s'approprient leur plan de développement	Pas de planification opérationnelle et financière  Pas d'interactions structurées entre les directions et les COGES	Quelques Plans d'établissements (PDE) mais pas harmonisés, appropriés ni mis en œuvre	10 PDE élaboré 10 CdS adossé à chaque PDE  10 x 1 réunion trimestrielle avec PV COGES affichés	Rapports opérationnels et financiers de CdS  PV et feuilles de présence	Gestion transparente des finances du Centre  Stabilité du personnel dirigeant et administratif  Participation effective des différentes parties prenantes (parents, artisans, commune, ...) dans le CoGes

Indicateurs	Valeur Baseline 2014	Baseline /Valeur 2019	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses
					Suivi des autorités de l'EPST
2. La gestion des établissements (y compris les unités de production) est saine et transparente	N/A	<p>Pas de manuel de procédures administratives et financières</p> <p>Pas de Plan d'amélioration des performances (PAPerf)</p> <p>Pas de PGS</p>	<p>10 Manuels de procédures, outils de mise en œuvre et de suivi</p> <p>30 Rapports et PA Perf + évaluation des résultats atteints sur 11 critères (côté de 0 à 4) : en progression continue</p> <p>PGS installé et utilisé à 100%</p>	<p>Matrice d'auto-évaluation des performances des centres (5 stades de développement)</p> <p>Rapports issus du PGS &amp; rapport de résultat annuel</p>	<p>Respect des critères de l'auto-évaluation, régularité du suivi</p> <p>Stabilité du personnel dirigeant et administratif</p> <p>Formation continue pour la bonne maîtrise</p> <p>Motivation à la transformation numérique</p>
3. Les autorités provinciales et les établissements sont redevables l'un envers l'autre	Pas de visite inspectorelle	10 visites avec rapports exploitables par an	<p>10 x 2 visites inspectorelles par trimestre</p> <p>10 x 2 rapports scolaire transmis et exploités par an</p>	<p>Rapports visites inspectorelles ;</p> <p>Rapports scolaires</p> <p>PV de réunions décisionnelles</p>	<p>Mise en œuvre des recommandations du rapport de capitalisation</p> <p>Durabilité des visites inspectorelles hors appui EDUT</p>
<b>Output/ Résultat 2 : Les établissements soutenus proposent une offre de formation pertinente et de qualité en faveur des jeunes apprenants.</b>					
1. Nombres d'apprenants sur les 10 établissements qui ont terminé leur parcours de formation avec succès (Fille/Garçon) - Nb entrants (F&G) : - Nb de sortants certifiés (F & G) : - Taux de réussite (%) :	F=61/ G= 607 T.S= 668 <i>Données pour 21 Etablissements</i>	F =1877/ G =3386 Tot.E. = 5263 <i>Données pour 21 Etablissements</i>	F =3000/ G =4000 Tot.E. =7000  F =2700/ G =3600 Tot.S.=6300  Tr =90%	Base de données de centres + PGS	<p>Conditions stables de santé et de sécurité pour l'apprentissage</p> <p>Stabilité et Motivation du personnel enseignant</p> <p>Renforcement des capacités des formateurs (techniques innovantes)</p>
2. Nombre de services offerts en interne et en externe : - par chaque Salle informatique (3) - par chaque Salle multimédia (2)	0	0	<p>- 5 Coachs TIC renforcés et outillés</p> <p>- Min. 5 leçons numériques dispensées par an</p>	<p>Rapports des ATN TIC et des coachs TIC</p> <p>Liste digitalisée des fréquentation PGS</p>	<p>Maintenance, bonne gestion et amortissement du matériel informatique</p> <p>Manuel et outils de gestion établis pour chaque espace informatique</p>

Indicateurs	Valeur Baseline 2014	Baseline /Valeur 2019	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Min. 2 offres de services pour les clients extérieurs (dont <i>Ideas Cube</i>)</li> <li>- Min 1 Cyber-café fonctionnel pour clients extérieurs</li> </ul>		<p>Collecte mensuelle de la fréquentation auprès de chaque salle informatique et multimédia</p> <p>Autonomisation du financement de la connexion internet</p>
3. Nombre d'offres de formation courte durée (modules de spécialisation) en adéquation formation/ emploi mises en œuvre	N/A	N/A	10 modules de spécialisation en adéquation formation-emploi appliqués	<p>Offres de formation et supports disponibles</p> <p>Système de formation en double-vacation fonctionnel</p> <p>Auto-Evaluations par les formateurs de leur module</p>	<p>Validation/acceptation de l'approche modulaire par les instances concernées</p> <p>Modèle économique mis en place pour les modules donnés en double vacation et alternance</p>
4. Nombre de centres bénéficiant de l'accès à l'eau potable et équipés en installation d'énergie renouvelable (ENR).	0	Installation eau potable : 0 Installations en ENR : 0	Installation eau potable : 10 pour (7000 Apprenants) Installations en ENR : 10	PV de réceptions des travaux et équipements / Rapport de résultat annuel	Formation et maintenance assurée pour les forages et les systèmes photovoltaïques dans les 10 établissements
5. Taux de satisfaction des apprenants sur la valeur ajoutée des TIC dans l'apprentissage (5 Etablissement concernés)	0	0	Min. 70 % de satisfaction	Sondage/Enquête sur un échantillon représentatif des services internes et externes	<p>Niveau de formation et de conception mise en œuvre selon le planning</p> <p>Motivation à la transformation numérique</p>
<b>Output/ Résultat 3 : Le dispositif d'incubation urbain multifonctionnel permet à un nombre accru de jeunes d'accéder à un emploi décent.</b>					
1. Nombre des personnes tout public accompagnés en milieu urbain (ratio Homme/Femme)	0	89	<p><b>T= 4000 accompagnés</b></p> <p>1000 (accompagnés FEC dont 55 % de femmes)</p> <p>200 (accompagnés AJMM dont 30% de femmes)</p> <p>1000 (accompagnés</p>	<p>Rapports CdS</p> <p>PGS</p> <p>Rapports des résultats</p>	<p>Signature des Conventions de subsides FEC, AJMM, etc.</p> <p>Négociation des clauses sociales (insertion) avec les Entrepreneurs pour les travaux programmes Tshopo</p> <p>Opérationnalisation des nouveaux incubateurs et recrutement ATI spécialisé</p> <p><i>Formation courte, stage, chantier école</i></p>

Indicateurs	Valeur Baseline 2014	Baseline /Valeur 2019	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses
			en chantiers-écoles) 1300 (accompagnés Nouveaux incubateurs (couveuses, fablab, pépinière, start-up)		
2. Nombre des personnes tout public inséré : en milieu urbain (ratio Homme/Femme):	0	40	<b>T=2150 insérés</b> 700 (insérés FEC dont 55 % de femmes) 100 (insérés AJMM dont 30% de femmes) 600 (insérés via chantiers-écoles) 750 (insérés avec les Nouveaux incubateurs : couveuses, fablab, pépinière, start-up)	Rapports CdS PGS Rapports des résultats	Signature des Conventions de subsides FEC, AJMM  Négociation des clauses sociales (insertion) avec les Entrepreneurs pour les travaux programmes Tshopo  Opérationnalisation des nouveaux incubateurs et recrutement ATI spécialisé  <i>Stage professionnel payant, chantier école payant, auto emploi, emploi salarié de plus de 10 jrs (normes OIT)</i>
3. Nombre de services financiers et non financiers offert par les structures d'accompagnement vers insertion ou incubateurs	0	0	10 Services non financiers (ex.: Business plan, stage, emploi salarié) 5 Services financiers (leasing, bourse, voucher, etc.)	Rapports CdS Rapports des résultats PGS	Stabilité et sécurité, climat des affaires stable  Appropriation des outils d'accompagnement et de suivi  Autonomisation organisationnelle et financière des structures d'accompagnement/incubateurs  Variété et qualité des services d'accompagnement offerts aux jeunes
4. Nombre de convention de partenariat conclu avec les entreprises en adéquation formation-emploi	1	1	5 Entreprises partenaires pour l'insertion professionnelle (min.10 jeunes pour	Convention de partenariat conclue et Rapport des résultats	Formalisation de la coopération entre le projet et convention entre les entreprises

Indicateurs	Valeur Baseline 2014	Baseline /Valeur 2019	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses
			15 jours)		
<b>Output/ Résultat 4 : Les conditions d'un développement local autour de l'enjeu commun agriculture/ mobilité sont réunies dans la zone rurale/ urbaine d'Isangi en vue d'une réduction des inégalités sociales et économiques.</b>					
1. Les acteurs locaux ont une meilleure connaissance de leur environnement	0	0	Questionnaires et cartographies : socioéconomique, géographique, foncier (lead PRODAT)	Cartes participatives et inclusives (réalisés par les acteurs) et modélisées Cartes territoires, bassins de productions, mobilités, etc. Plan d'action conjoint élaboré et mis en œuvre	Conditions stables de santé, de sécurité et de mobilité Plan de communication pour le Développement adapté et outils de mis en œuvre Motivation et attitude collaborative entre les communautés et avec Enabel
2. Le nombre d'activités intersectorielles (au moins 2 RH issus de 2 Interventions) réalisées	0	5 activités avec PRODAT (formation, RC, fourniture bouture et semence) 5 activités avec PRODET (formation SIG, chantiers-écoles) 2 activités avec PLVS (formation, conception modulaire)	<b>20 activités</b> avec PRODAT (formation, RC, insertion) <b>10 activités</b> avec PRODET (formation SIG, chantiers-écoles, insertion) <b>5 activités</b> avec PLVS (formation, conception modulaire) <b>5 activités</b> avec PADP (formation, maintenance, insertion, conception modulaire)	Rapports résultats projets Rapports d'activités Rapports capitalisation résultats communs Articles, capsules, affiches, dépliants, etc.	Conditions stables de santé, de sécurité et de mobilité Plan d'action commun réalisé et approprié par les équipes projets (EDUT, PRODAT, PRODET, PADP, PLVS)
3. Le nombre de personnes accompagnées en milieu rural (ratio Homme/Femme)	0	16	<b>T=500</b> <b>300</b> (accompagnés PIDR dont 55 % de femmes) <b>200</b> (accompagnés HPP dont 45% de femmes)	Rapports CdS PGS Rapports des résultats	Signature des Conventions de subsides PIDR et HPP Appropriation des outils entrepreneuriaux et motivation d'entreprendre Culture associative et collaborative <i>Formation courte, stage, chantier école,</i>

Indicateurs	Valeur Baseline 2014	Baseline /Valeur 2019	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses
					<i>champs d'application, champs-école paysans</i>
4. Le nombre de personnes insérés en milieu rural (ratio Homme/Femme)	0	2	<b>T=350</b> 210 (dont 55 % de femme) 140 (dont 45% de femmes)	Rapports CdS PGS Rapports des résultats	Signature des Conventions de subsides PIDR et HPP Appropriation des outils entrepreneuriaux et motivation d'entreprendre  Culture associative et collaborative  <i>Stage professionnel payant, chantier école payant, champs d'application payant, auto emploi, emploi salarié de plus de 10 jrs (normes OIT)</i>
5. Les partenaires locaux s'approprient les mécanismes d'insertion professionnelle en milieu rural	0	0	2 partenaires (PIDR et HPP) présent et de façon durable	Rapports CdS Rapport des résultats projets	Durabilité de l'accompagnement vers l'insertion avec la fin des Subsides
<b>Output/ Résultat 5 : La production, la distribution et la gestion durable de l'électricité contribuent à l'économie de la ville de Kisangani</b>					
1. La turbine du groupe nro 1 est opérationnelle	Non mesuré	Taux de desserte en électricité actuelle 28 % avec délestages fréquents	1 turbine opérationnelle et stable (Capacité de 6,9 MW) Taux de desserte augmenté et stabilisé de 30 %	PV de réceptions des travaux et équipements / Rapport de résultat annuel	Communication et bonne collaboration avec Enabel  Incitation à base des recettes générées par la SNEL pour pérenniser les actions de fiabilisations  Mise en place d'un comité de gestion compétent pour la maintenance de l'infrastructure
2. Les processus d'entretien et de maintenance préventives des infrastructures et équipements sont améliorés (Normes ISO)	N/A	N/A	1 Dispositif d'entretien et de maintenance  1 Package de process (entretien, maintenance, sécurité)  7 RH renforcés et performants	Rapports de formation Rapports de mission Manuel d'entretien et de maintenance Protocole et Schémas de sécurité Processus modélisés (normes ISO)	Formation et maintenance assurée  Stabilité et motivation du personnel technique formé

Indicateurs	Valeur Baseline 2014	Baseline /Valeur 2019	Cible finale 2022	Sources de vérification	Hypothèses
3. Le Nombre de bénéficiaires directs et indirects desservis grâce à l'offre additionnelle de 6,9 MW	N/A	34.629 clients raccordés BT et MT <b>Délestages fréquents</b>	36.400 clients raccordés BT et MT <b>Stabilité de la desserte</b> Augmentation de la production des artisans et autres petites et moyennes entreprises Création et émulation de nouveaux emplois Amélioration de la sécurité des biens et des personnes	Rapports production, distribution et commercialisation SNEL Augmentation de la production des artisans et autres petites et moyennes entreprises Création et émulation de nouveaux emplois	Amélioration des conditions sociales des populations de Kisangani Disponibilité d'au moins 2 Transformateurs 5 MVA pour desservir les nouveaux quartiers
4. Le dispositif de prépaiement électrique "cash power" renforcé	N/A	1600 clients BT (Compteurs cash power monophasés) 0 clients MT (Compteurs cash power triphasés)	3100 clients BT (Compteurs cash power monophasés) 20 clients MT (Compteurs cash power triphasés) 1 Plateforme décentralisée de suivi et de monitoring des installations et consommations électriques 1 Service de paiement mobile money mis en place	Rapports production, distribution et commercialisation SNEL Plateforme digitalisé opérationnelle Convention de partenariat service <i>Mobile money</i>	Disponibilité compteurs Motivation à la transformation numérique